

Association Swissdec
Rapport annuel
2024



Organisation	3
Comité	3
Centre opérationnel	7
Standardisation	9
Organigramme	10
Protection des données	11
Marketing	12
Présentation des comptes	13
Compte de résultats au 31.12.2024 – Produits	14
Compte de résultats au 31.12.2024 – Charges	15
Bilan au 31.12.2024	16
Produits liés à l'exploitation et aux projets	18
Charges liées à l'exploitation et aux projets	19
Révision selon la Norme d'audit 910	20
Standardisation	22
Organes	22
Norme suisse en matière de salaire (ELM)	24
Norme suisse en matière de prestations (KLE)	25
Authentification d'entreprises Swissdec (SUA)	26
Rapports des sections	27
Groupe d'intérêt Concepteurs ERP	31
Groupes de consultation Entreprises et Agents fiduciaires	32
Certification et conseil	33
Transmission	34
Projets	35
Centre opérationnel	35
Stratégie Swissdec	36
Projets de mise en œuvre de la stratégie	37
Optimisation des prestations informatiques (BCM)	38
Optimisation de la comptabilité	39
Standardisation	40
Données salariales	41
ELM Next	41
Norme suisse en matière de profil (e-profil)	41
TariTemp	42
Données relatives aux prestations	43
KLE Next	43
Norme Swissdec APG	43
Données financières	44
Bilan électronique	44
e-TVA	45
Services de base	46
Swissdec Exchange Plattform (SEP)	46
Développement DevOps	47
Cartographie des processus Swissdec (normes suisses)	48

Avant-propos



Pour ses 18 ans, Swissdec remanie sa stratégie

Swissdec a été fondée il y a 18 ans dans un but précis: améliorer l'efficacité des déclarations de salaires, pour les expéditeurs comme pour les destinataires. Elle se concentrait alors sur le développement d'ELM, une procédure unifiée de communication des salaires qui a posé les bases du succès actuel de l'Association. Ce qui était au début une solution dédiée à un processus administratif spécifique s'est transformé ces dernières années en un vaste écosystème permettant une communication M2M entre les entreprises et les autorités et assurances.

Aujourd'hui, près de deux décennies plus tard, Swissdec a franchi une étape importante: tout comme l'être humain forge son identité, élabore des structures claires et se prépare à de nouveaux défis, elle a gagné en maturité. En 2024, elle a remanié sa stratégie et affiné son orientation future. Sa stratégie 2025–2028 fait la part belle à la continuité et à un développement ciblé de l'écosystème actuel grâce à l'accélération de la numérisation des données salariales, financières et relatives aux prestations. Avec sa vision «Simple. Digital. Sécurisé. Connecté.», elle renforce son positionnement d'organisation moderne.

Parallèlement à l'élaboration de la stratégie, nous avons atteint des jalons importants: la future version 6.0 permettra de développer encore ELM, KLE entre dans une nouvelle phase avec sa version 2.0, et le bilan électronique pose la toute première norme relative aux données financières. L'élargissement d'ELM avec TariTemp, la norme Swissdec APG ainsi que l'e-profil, futur élément des nouveaux services de base, prouvent que Swissdec s'attache sans cesse à accélérer la standardisation et la numérisation dans de nouveaux domaines. Conjointement à l'authentification d'entreprises Swissdec (SUA), nos services de base constituent le fondement technologique d'une transmission efficace et sûre des données.

Le développement et l'optimisation de ces normes ne sont possibles qu'en étroite collaboration avec nos partenaires, comme l'ont montré en 2024 les progrès réalisés dans le domaine ELM LPP, où des concepteurs de logiciels de premier plan ont assuré l'intégration d'ELM. Parce qu'un dialogue avec les concepteurs ERP, les entreprises, les assurances et les autorités est essentiel pour concrétiser la vision de Swissdec, le renforcement des partenariats constitue l'un des champs d'action pour la prochaine période stratégique. Nous ne pouvons réussir qu'ensemble.

Faire preuve de maturité signifie non pas rester statique, mais exploiter tout son potentiel. Après être devenue ces dernières années une organisation de normalisation incontournable pour les données salariales, Swissdec entre dans une nouvelle ère. Nos solutions déploient tous leurs effets dans les domaines des données salariales, financières et relatives aux prestations, dans lesquels nous redéfinissons l'efficacité et la sécurité grâce à des processus numériques.

Swissdec est prête pour la prochaine étape. Grâce à une base solide, à une stratégie claire et à notre capacité d'innovation, nous continuons de contribuer activement à une Suisse numérique interconnectée. Avec vous, et conformément à notre vision «Simple. Digital. Sécurisé. Connecté.»

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Felix Weber', written in a cursive style.

Felix Weber
Président de l'Association Swissdec

Organisation

Comité

Chacun des cinq membres et organismes responsables de l'Association, à savoir la Confédération (représentée par l'Office fédéral de la statistique OFS), la Conférence suisse des impôts CSI, l'association eAVS/AI, l'Association Suisse d'Assurances ASA et la Suva, nomme un représentant au comité. La composition du comité n'a pas changé depuis l'assemblée 2018 de l'Association.

Composition du comité

- Felix Weber, président de l'Association Swissdec (Suva)
- Claudio Fischer, vice-président, Conférence suisse des impôts CSI
- Patrick Barblan, trésorier, Association Suisse d'Assurances ASA
- Christian Zeuggin, association eAVS/AI, questions spécifiques
- Livio Lugano, Confédération (représentée par l'OFS), questions spécifiques

Séances ordinaires du comité

Le comité s'est réuni lors de quatre séances ordinaires: les 11 juin, 25 septembre et 12 décembre 2024, ainsi que le 20 mars 2025. Une séance extraordinaire dédiée à la stratégie a en outre été organisée le 2 septembre 2024.

Les sujets suivants ont été traités lors des séances ordinaires.

Projets et développement Swissdec

- Examen des portefeuilles de projets du team Standardisation et du centre opérationnel (y c. budgets correspondants)
- Comité de pilotage des projets «Développement DevOps», «Bilan électronique», «Optimisation des prestations informatiques (BCM)», «Optimisation de la comptabilité», «Revue stratégique» et «Remplacement du pare-feu de couche 7»; état des projets, décisions, directives du comité et réception d'objets à livrer
- Analyse et évaluation des options en matière de Business Continuity Management (BCM) pour les prestations informatiques, évaluation du risque et décision concernant le niveau de BCM souhaité
- Réception des contrats de prestations pour les projets et itServe ainsi que du contrat de prestations avec Swisscom

- Discussion et validation de la demande de projet «Remplacement du pare-feu de couche 7»
- Échange avec Peppino Giarritta, chargé de mission de la Confédération et des cantons auprès de l'Administration numérique suisse
- Élection de Benjamin Haldimann en tant que successeur de Christoph Rothenbühler au poste de responsable Standardisation
- Élections au comité de patronage et au comité consultatif, notamment nomination de la conseillère fédérale Elisabeth Baume-Schneider à la présidence du comité de patronage
- Marketing/communication: bilan des sessions en ligne Swissdec 2024 et perspectives concernant le Forum 2025 à Berne; visite du salon PPS à Berne

Standardisation

- Informations de la commission de standardisation, de la commission consultative de standardisation et des sections, du groupe d'intérêt Concepteurs ERP et des groupes de consultation Entreprises et Agents fiduciaires
- État et évolution du nouveau processus de modification pour ELM visant à accélérer la mise à disposition des modifications de la norme nécessaires sur le plan légal; présentation des versions mineures
- État et évolution de la version 5.0 d'ELM, y compris le concept de modification et le développement d'ELM 6.0
- État et évolution de la version 1.0 de KLE, y compris la version 1.0 de l'authentification d'entreprises Swissdec (SUA) et le développement de KLE 2.0
- État et évolution de la Swissdec Exchange Plattform (SEP), destinée à modulariser le répartiteur actuel de Swissdec (services de base)
- État et évolution des nouvelles normes telles que l'e-profil, la norme Swissdec APG et le bilan électronique
- Discussion des fiches thématiques sur ELM par domaine

Finances

- Évolution financière de l'Association Swissdec, contrôle de gestion sur la base des rapports trimestriels et conseil relatif aux prévisions 2025 ainsi qu'au budget 2026
- Actualisation du modèle de calcul pour l'évolution budgétaire jusqu'en 2028
- Discussion et mesures concernant le taux de couverture des coûts dans le champ d'activité «Certification»

Protection des données, risques et sécurité

- Protection des données: état des objectifs 2024, nouveaux objectifs pour 2025, mesures et incidents, audits internes, audit de maintien par la SQS et adoption du rapport sur la protection des données
- Discussion et adoption des résultats de l'audit externe par la SQS
- Contrôle et évaluation à intervalles réguliers des risques pour l'Association
- Transmission: exploitation du répartiteur (Swisscom) ainsi que sécurité et disponibilité du répartiteur (y c. les mises à jour prévues)
- Incident en matière de protection des données; testflag dans le cadre du mappage d'ELM 5.0 sur la base d'ELM 4.0

Lors de sa séance extraordinaire du 2 septembre 2024, le comité a discuté des scénarios stratégiques possibles et pris une décision de principe sur laquelle le team de projet s'est appuyé pour approfondir le scénario retenu.

Comité de patronage

La présidence du comité de patronage a été confiée en octobre 2024 à la conseillère fédérale Elisabeth Baume-Schneider. Les statuts de l'Association n'attribuent aucun droit ni aucune obligation aux membres du comité de patronage, qui soutiennent gracieusement l'Association via leur nom et leurs messages personnels.

Le comité de patronage compte les membres suivants:

Présidente

- Elisabeth Baume-Schneider, conseillère fédérale

Membres

- Markus Jordi, responsable RH et membre de la direction du groupe CFF
- Severin Moser, président de l'Union patronale suisse
- Ruedi Noser, ancien conseiller aux États (PLR)
- Klementina Pejic, CPO de Swisscom
- Fabio Regazzi, président de l'Union suisse des arts et métiers (usam)

Départs

- Stefan Brupbacher, directeur de Swissmem (association de l'industrie suisse des machines, des équipements électriques et des métaux)
- Nicole Burth, responsable Services de communication, Poste CH Réseau SA

Entrée en fonction

- Elisabeth Baume-Schneider, conseillère fédérale, cheffe du Département fédéral de l'intérieur (DFI)

La composition actuelle du comité de patronage et du comité consultatif peut être consultée dans le [registre des membres](#)¹ publié sur notre site Internet www.swissdec.ch.

¹ www.swissdec.ch/register-of-persons

Stratégie Swissdec 2025 – 2028

Revue stratégique Swissdec 2024

Swissdec s'étant fortement développée depuis l'entrée en vigueur de sa stratégie précédente, réexaminée et actualisée en 2024, la revue stratégique a consisté à définir la vision, la mission, les ambitions et les grands axes de l'Association. De plus amples informations sur ce projet et sur la procédure adoptée figurent au chapitre «Stratégie Swissdec», à la page 36.

Stratégie Swissdec 2025 – 2028

La nouvelle stratégie vise à élargir l'offre de prestations ainsi qu'à optimiser les normes actuelles dans le domaine des données salariales, financières et relatives aux prestations. Avec la Swissdec Exchange Plattform (SEP), nos services de base (anciennement «infrastructure de base») doivent constituer une infrastructure technique commune et modularisée pour ces trois types de données. Ces optimisations doivent profiter à tous les membres de l'écosystème Swissdec.

Vision

Simple. Digital. Sécurisé. Connecté.

Mission

Conjointement avec les concepteurs ERP, la sphère économique suisse et des organisations publiques, nous développons et exploitons des processus numériques standardisés et garantissons un échange de données sûr et sans discontinuité.

Ambition pour la période 2025 – 2028

Aux yeux de ses membres, l'Association Swissdec est le principal prestataire en matière d'échange électronique transorganisationnel de données salariales, financières et relatives aux prestations via une communication de machine à machine (M2M). L'Association Swissdec souhaite optimiser le bénéfice pour l'ensemble de l'écosystème concerné.

Cinq grands axes

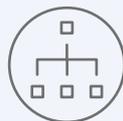
L'Association Swissdec a défini des objectifs concrets en lien avec les grands axes suivants:



Optimiser et élargir l'offre de prestations



Modulariser et développer la plateforme



Préparer l'organisation pour l'avenir



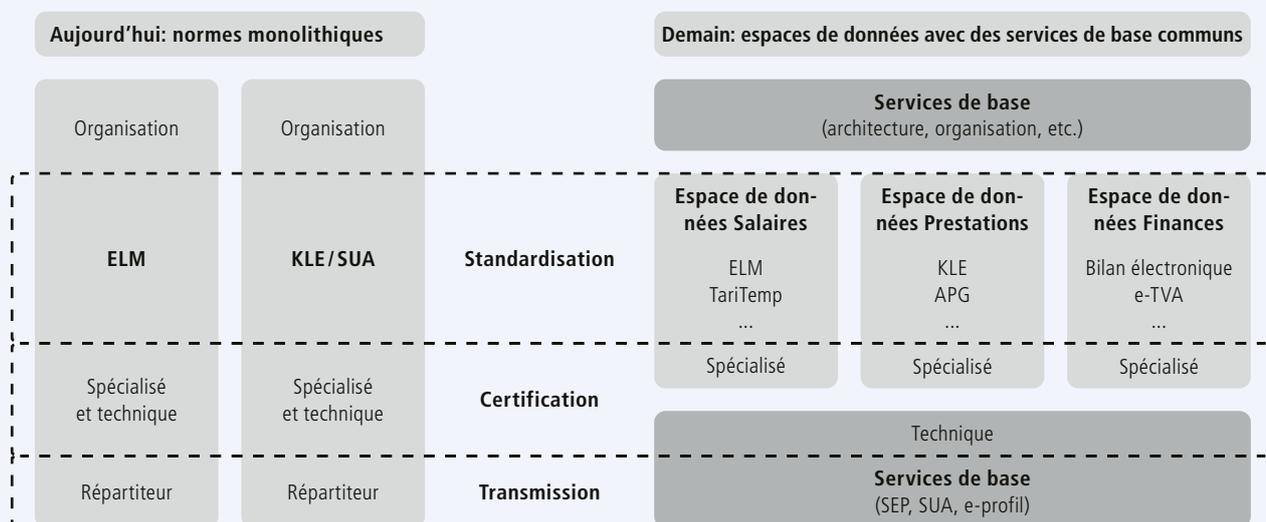
Optimiser les coûts et garantir le financement



Engager et renforcer des partenariats

Espaces de données

Actuellement, Swissdec exploite la norme suisse en matière de salaire (ELM) et la norme suisse en matière de prestations (KLE). L'authentification d'entreprises Swissdec (SUA) sécurise techniquement la transmission des données. Ces normes monolithiques, qui reposent sur une même base technique, seront à l'avenir réparties en trois espaces de données.



Mise en œuvre de la stratégie

Les objectifs stratégiques sont concrétisés dans le cadre de trois projets ad hoc. Certains objectifs sont directement intégrés aux projets opérationnels actuels. Les projets stratégiques sont décrits au chapitre «Projets de mise en œuvre de la stratégie», à la page 37.

La stratégie sera publiée sur notre site Internet dès que tous les organes l'auront définitivement adoptée. Nous vous tiendrons au courant de sa publication par le biais de notre newsletter SwissdecSync.

Étude Infrastructure de base avec l'Administration numérique suisse (ANS)

L'étude indépendante «Utilisation de l'infrastructure de base de Swissdec pour une transmission de données structurées conforme aux normes eCH» a été réalisée par Eraneos Switzerland AG à la demande de l'Association Swissdec et avec le soutien du secrétariat de l'Administration numérique suisse (ANS).

D'après l'analyse du potentiel effectuée dans le cadre de l'étude, l'Association Swissdec dispose de vastes connaissances professionnelles, techniques et procédurales dans la mise en place et l'exploitation d'espaces de données complexes et maîtrise la coordination des utilisateurs et utilisatrices de ces espaces de données. La Swissdec Exchange Plattform (SEP) créée par Swissdec est évolutive et permet à un très grand nombre d'acteurs de s'échanger des données structurées de tout type (p. ex. selon les normes eCH).

Sur la base de l'étude et du potentiel identifié, Eraneos recommande une extension par étapes et à faible risque de l'infrastructure de base:



Mise en œuvre conjointe d'un espace de données financières
(notamment bilan électronique et e-TVA)



Mise en place d'un centre de coordination pour les nouveaux services intéressés
(si la mise en œuvre est réussie)



Développement de l'infrastructure grâce à de nouveaux cas d'application et à des modifications organisationnelles
(si les besoins sont garantis)

L'Association Swissdec s'entretient régulièrement avec l'Administration numérique suisse et détermine les modalités de mise en œuvre de ces trois étapes.

Source: étude publiée à l'adresse www.administration-numerique-suisse.ch/fr/publications/toutes-les-publications

Centre opérationnel

La Suva gère le centre opérationnel sur mandat de l'Association. Sur le plan organisationnel, les domaines d'activité «Certification et conseil» et «Transmission» relèvent de la compétence du centre opérationnel, qui soutient en outre activement le comité et l'unité organisationnelle Standardisation et fournit des prestations d'ordre administratif.

Sept personnes assument à temps partiel la responsabilité de sous-domaines au sein du centre opérationnel. Leur identité est indiquée dans le [registre des membres](#)¹ actuel et détaillé publié sur notre [site Internet](#).

La **Suva** met par ailleurs à la disposition du service spécialisé Certification et conseil quatorze réviseurs et réviseuses chevronnés qui, en tant qu'experts et expertes Swissdec, sont chargés de conseiller les entreprises, de fournir une assistance et de réaliser des certifications auprès des concepteurs ERP. **itServe AG** assume les tâches informatiques liées aux activités de certification et d'assistance ainsi que celles liées à la maintenance et au développement du répartiteur.

En 2024, Swissdec a collaboré étroitement avec les entreprises et organisations ci-dessous en vue de la réalisation de ses objectifs:

- BoostPro GmbH
- Administration numérique suisse (ANS)
- Eraneos Switzerland SA
- IT & Law Consulting Sàrl
- Swisscom SA

Par ailleurs, les entreprises suivantes ont fourni des prestations pour et avec l'Association Swissdec: Arte Konferenzzentrum AG, Camptocamp SA, INTERSERV AG, MisSpelling GmbH et Troller Hitz Troller Rechtsanwälte und Notare.

Activités

Au cours de la période sous revue, le directeur et le secrétariat de l'Association se sont penchés sur les thèmes indiqués ci-dessous. Les activités du service spécialisé Certification et conseil sont précisées au chapitre «Certification et conseil» (page 33), et celles de l'unité organisationnelle Transmission à la page 34.

Comité et assemblée de l'Association

- Organiser les séances du comité ainsi que du comité de pilotage des projets et exécuter les mandats du comité; convocations, présentations et procès-verbaux
- Organiser et tenir l'assemblée de l'Association du 24 avril 2024; préparer l'assemblée de l'Association du 30 avril 2025

Soutien du team Standardisation

- Organiser les séances de la commission de standardisation, de la commission consultative de standardisation, des groupes de consultation et du groupe d'intérêt Concepteurs ERP, et fournir l'assistance nécessaire lors de celles-ci, notamment en rédigeant les procès-verbaux (au besoin)
- Soutenir (au besoin) la réalisation des réunions des groupes spécialisés, organiser des ateliers et fournir une assistance administrative dans le cadre de la publication de documents de standardisation sur le site Internet

Soutien du service spécialisé Certification et conseil

- Établir, prolonger, résilier et gérer les conventions avec les concepteurs ERP
- Participer aux réunions des coaches et leur fournir un soutien administratif (de même qu'aux experts et expertes)
- Établir les certificats spécialisés et techniques en cas de réussite d'une certification
- Trier les demandes d'assistance envoyées par e-mail à Swissdec

Protection des données et audits (internes)

- Préparer et soutenir la réalisation de l'audit interne, et atteindre les objectifs en matière de protection des données fixés par le comité, mettre en œuvre les mesures requises et appliquer les recommandations formulées lors de l'audit
- Réaliser l'audit de recertification SQS des 13 et 14 juin 2024 en lien avec le label de qualité GoodPriv@cy® et avec l'OCPD
- Assurer la continuation du système de gestion de la protection des données (SGPD), gérer les documents importants pour les affaires et actualiser le manuel SGPD

¹ www.swissdec.ch/register-of-persons

Collaboration à des projets

- Projet «Revue stratégique»: contribution à l'élaboration de scénarios stratégiques, de grands axes et de projets de mise en œuvre (voir pages 36 et 37)
- Projet «Optimisation des prestations informatiques (BCM)»: analyse et conception (voir page 38)
- Projet «Optimisation de la comptabilité»: planification, conception et réalisation de la migration vers une nouvelle solution logicielle, et optimisation des processus de comptabilité financière (voir page 39)
- Projet «Développement DevOps»: contribution à l'analyse, à la conception et à la mise en œuvre de mesures de modernisation de la technologie d'interface (voir page 47)

Représentation de Swissdec

- Personnel de Swissdec: participer à des manifestations et y faire des interventions
- Thomas Bächler: représenter Swissdec au sein du comité d'architecture de l'Administration numérique suisse, aux board meetings ainsi qu'à divers ateliers

Comptabilité

- Tenue de la comptabilité: réaliser les contrôles de gestion trimestriels, établir les comptes annuels et exécuter le processus budgétaire, et soutenir l'organisme de certification KPMG
- Gérer les processus d'encaissement et de décaissement, notamment la facturation des cotisations des membres, des contributions aux prestations et des cotisations des concepteurs ERP
- Vérifier les factures des fournisseurs

Risques pour l'Association

- Réexaminer les risques pour l'Association et les soumettre à une vaste révision par la commission consultative de standardisation
- Transmettre la liste des risques au comité en vue de son adoption par celui-ci

Communication

- Entretien et développer les canaux de communication, notamment élaborer et lancer la newsletter «Swissdec-Sync» et optimiser le site Internet pour les moteurs de recherche
- Planifier, préparer et organiser les sessions en ligne Swissdec du 22 mai 2024
- Planifier et organiser le Forum Swissdec du 20 mai 2025
- Coordonner la rédaction du présent rapport, ainsi que sa traduction et sa publication
- Rédiger, traduire et mettre à jour différents supports marketing

Autres tâches administratives

- Organiser et mener des séances de concertation et de prise de décisions en interne
- Gérer les documents et publications tels que les statuts et le règlement d'organisation (y compris initier les traductions)
- Assurer la maintenance de l'outil d'enregistrement du temps de travail et effectuer les évaluations
- Garantir une gestion efficace des processus et harmoniser les interfaces
- Mettre à jour la liste des membres et celle des clients de l'Association
- Assurer l'interface au sein de l'écosystème de Swissdec

Nous remercions l'ensemble des fonctionnaires et des contributeurs et contributrices de leur collaboration agréable et constructive.

Standardisation

Au sein de Swissdec, la standardisation vise à établir et à améliorer continuellement des normes uniformes et conformes au droit en vue de l'échange électronique de données. Cela permet de garantir une transmission sûre et sans discontinuité de données salariales, financières et relatives aux prestations entre les entreprises, les autorités et les assurances.

Rétrospective 2024

Nos efforts incessants pour concevoir de façon plus efficace et plus dynamique les processus de standardisation nous ont permis de réaliser d'importants progrès en 2024. Nous avons perfectionné la structure des travaux et des réunions, mis en œuvre le processus de modification dans le cadre de l'exploitation productive et développé la Swissdec Exchange Plattform tout en optimisant et en élargissant les normes existantes et en créant de nouvelles.

Utilisation productive du concept de modification

Le nouveau concept de modification incluant des versions majeures et mineures a pour la première fois été intégralement mis en œuvre. Il garantit un parfait équilibre entre stabilité et flexibilité, et permet de préparer régulièrement et de manière ciblée de nouvelles versions de normes.

Développement du répartiteur

La Swissdec Exchange Plattform (SEP), qui a notamment pour objectif d'uniformiser les composants techniques entre toutes les normes, permettra à l'actuel répartiteur de passer au niveau supérieur. Sa structure modulaire et ses composants réutilisables garantiront une réduction de la complexité et une amélioration de l'efficacité. L'ensemble des acteurs concernés pourront mettre plus rapidement en œuvre de nouvelles versions des normes, et on posera ainsi les bases d'une standardisation structurée, planifiable et moderne. Le développement, qui s'effectue parallèlement à l'exploitation, montre le grand professionnalisme de toutes les parties impliquées.

Portefeuille de projets

Les activités de standardisation portent aussi bien sur notre infrastructure de base et de test que sur les normes en lien avec les données salariales, financières et relatives aux prestations.

- **Norme suisse en matière de profil (e-profil):** de premiers tests d'échange électronique de données de profil ont été réalisés avec succès.

- **Données salariales:** les exigences vis-à-vis d'ELM ont été mises en œuvre dans le cadre de l'exploitation productive, et de nouvelles activités ont été initiées en vue de la déclaration de données salariales dans le cadre du régime des allocations pour perte de gain (APG).
- **Données financières:** parallèlement aux progrès réalisés dans le cadre du bilan électronique, nous avons mené de premières concertations avec l'AFC dans le cadre du projet e-TVA.

Nous avons en outre développé avec Zurich Assurance une solution de décompte d'impôt à la source pour les tiers, qui présente également des avantages pour d'autres compagnies d'assurance en matière de collaboration avec les autorités fiscales.

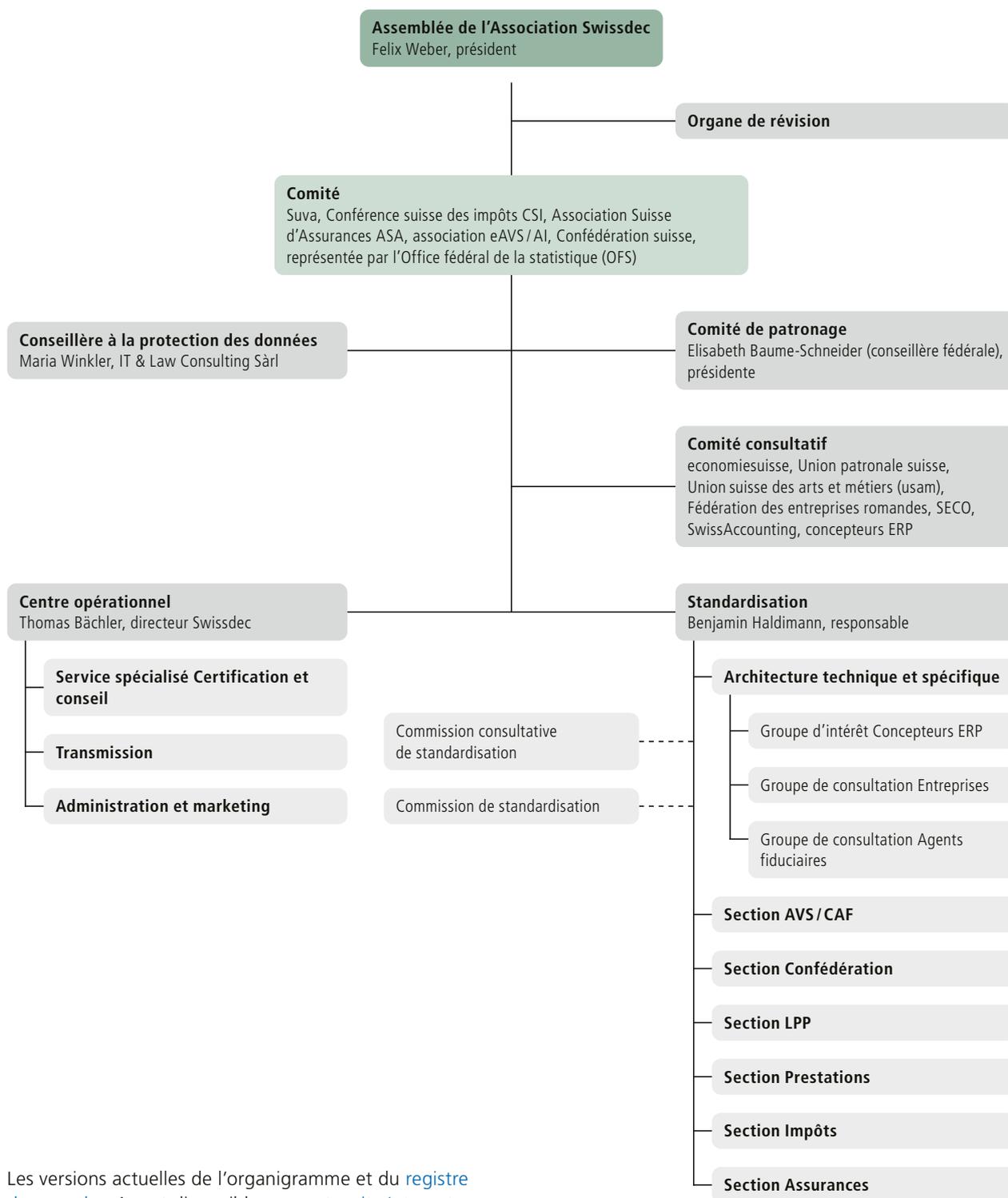
Dans le domaine LPP, les associations eBVG et bvg-digital, qui réunissent des concepteurs de logiciels de premier plan, ont apporté leur soutien à ELM. Dès lors que ceux-ci auront mis en place la norme, environ 80 % des déclarations de salaires pour la prévoyance professionnelle pourront être transmises de manière électronique.

Perspectives: objectifs pour 2025

En 2025, les activités de standardisation seront marquées par les grands axes ci-après:

- **Optimiser et élargir l'offre de prestations:** le développement des normes actuelles telles qu'ELM et KLE reste l'une des priorités. Le but est d'améliorer encore leur efficacité et leur diffusion tout en mettant en œuvre en parallèle de nouvelles normes comme le bilan électronique.
- **Modulariser et développer la plateforme:** la modularisation des composants techniques constitue le fondement d'une infrastructure flexible et évolutive (services de base) permettant de soutenir efficacement les normes actuelles et nouvelles.
- **Préparer l'organisation pour l'avenir:** les structures des organes seront définies en fonction des espaces dédiés aux données salariales, financières et relatives aux prestations de manière à permettre une affectation plus claire et une collaboration plus efficace. Dans le cadre de la revue stratégique 2025–2028, Swissdec s'assurera que la standardisation continue de contribuer de façon déterminante à la numérisation et à l'amélioration de l'efficacité de l'ensemble de l'écosystème.

Organigramme



Les versions actuelles de l'organigramme et du [registre des membres](#)¹ sont disponibles sur notre [site Internet](#).

¹ www.swissdec.ch/register-of-persons

Protection des données

Remarques générales

L'importance que gagnent Swissdec et ses normes se reflète notamment dans le nombre de demandes adressées par différents acteurs à l'Association. Quelques entreprises voulant transmettre pour la première fois des données salariales via un système ERP certifié Swissdec ont posé des questions concernant le rôle de l'Association dans la protection des données et sur les mesures prises dans ce domaine. Nous y avons répondu par écrit, mais aussi dans le cadre d'entretiens via Teams.

Durant la période sous revue, nous n'avons une nouvelle fois reçu aucune demande de renseignements, de suppression ou de rectification de la part de personnes concernées. Il n'y a pas non plus eu de procédures engagées devant un tribunal ou une autorité de surveillance. Un audit de recertification SQS a été réalisé les 13 et 14 juin 2024. Ses résultats sont satisfaisants, aucun écart n'ayant été identifié. Le prochain audit de maintien aura lieu le 2 juillet 2025.

On a constaté en octobre 2024 qu'en raison d'une erreur dans le mappage des versions du répartiteur, il pouvait arriver, dans certaines circonstances, que des tests de transmission ne soient pas identifiés comme tels par le répartiteur. L'Association Swissdec a informé les représentants et représentantes des destinataires de données lors d'une séance de la commission de standardisation juste après avoir découvert cette faille. De plus amples informations ont été rassemblées et communiquées aux destinataires de données concernés à l'issue d'une analyse plus approfondie.

Rétrospective 2024

Les objectifs de protection des données suivants ont été approuvés lors de la séance du comité du 12 décembre 2023 en vue de leur réalisation en 2024:

- Garantie systématique de l'obligation d'annoncer les violations de la sécurité des données conformément à l'art. 24 LPD et clarification de l'applicabilité de la future obligation de signaler les cyberattaques selon la loi révisée sur la sécurité de l'information (LSI)
- Révision du concept de formation sur la protection des données
- Révision des bases pour la certification selon l'OCPD, y compris la clarification des nouvelles dispositions conformément aux directives du PFPDT

Nous avons défini le processus de mise en œuvre de l'obligation d'annoncer les violations de la sécurité des données et déterminé l'applicabilité de l'obligation de signaler les cyberattaques selon la LSI révisée. Il s'avère que l'Association Swissdec n'est pas directement concernée.

Le concept de formation a été adapté. Lors de la séance du 24 octobre 2024, les membres de la commission de standardisation ont pu rafraîchir leurs connaissances dans ce domaine. En ce qui concerne la mise en œuvre de la révision de l'ordonnance sur les certifications en matière de protection des données (OCPD), nous avons clarifié des questions en suspens liées notamment aux nouvelles directives du PFPDT sur la certification de systèmes de management.

Dans le cadre de nouveaux projets, nous avons soumis à la conseillère à la protection des données des questions concernant la bonne application des prescriptions en la matière. En voici quelques exemples:

- Projet de norme Swissdec APG: l'Association Swissdec a voulu savoir dans quelle mesure les exigences minimales de l'OFAS (D-SIPD du 1.1.2024) étaient respectées
- Les conditions d'utilisation du nouveau site Internet de Swissdec ont été actualisées
- Le document abordant les aspects juridiques des normes ELM et KLE a été mis à jour
- Projet KLE: nous avons clarifié des questions concernant la conformité juridique de l'utilisation de certains champs de données

Perspectives: objectifs pour 2025

Les objectifs de protection des données suivants ont été définis pour 2025:

- Formation à la protection des données
- Réalisation d'une analyse des écarts concernant la nouvelle OCPD
- Analyse d'impact relative à la protection des données pour la mise à niveau du répartiteur

Marketing

En 2024, nous nous sommes focalisés sur l'optimisation et l'élargissement de nos mesures de communication afin de transmettre des informations pertinentes à nos groupes cibles et d'améliorer la visibilité de Swissdec. Nous avons pour cela utilisé les canaux suivants:

- Site Internet www.swissdec.ch
- Publipostages directs
- Newsletter «SwissdecSync» (nouveau)
- Newsletter de l'Administration numérique suisse (ANS)
- LinkedIn (nouveau)
- Événements

Rétrospective 2024

Canaux de communication

Des mesures de SEO ciblées nous ont permis d'améliorer clairement le référencement de notre site Internet. Durant les périodes intenses, www.swissdec.ch a comptabilisé jusqu'à **8 400 visites par jour**. Le renforcement de notre présence sur LinkedIn nous a permis d'enregistrer une **croissance d'environ 39 % du nombre de personnes abonnées**. Dans la nouvelle newsletter «SwissdecSync», nous avons communiqué des informations en lien avec les données salariales, financières et relatives aux prestations ainsi qu'avec le répartiteur.

Bilan des sessions en ligne Swissdec du 22 mai 2024

Le 22 mai 2024, nous avons organisé pour la première fois les sessions en ligne Swissdec, dont la devise était «**Nous restons ensemble sur la voie de la transformation digitale**». Dans le cadre de courtes sessions (20 min, plus 10 min consacrées aux questions-réponses), nous avons communiqué des informations actuelles sur des sujets clés tels que la nouvelle version d'ELM, les évolutions en lien avec la norme LPP et la stratégie Swissdec. La flexibilité dans le choix du programme et la possibilité d'interagir directement avec les intervenants et intervenantes ont été très appréciées.

Participation à des salons

Afin de promouvoir la pénétration du marché par la norme LPP, Swissdec s'est présentée lors du **Symposium de Prévoyance** organisé les **5 et 6 juin 2024** à Zurich. Elle a rencontré un écho très favorable. Parallèlement à cette manifestation, nous avons lancé la nouvelle page www.swissdec.ch/fr/bvg.

Perspectives 2025

Les objectifs en matière de marketing se fondent sur la stratégie Swissdec 2025–2028. L'accent est mis sur la pénétration du marché par les normes ainsi que sur le renforcement de partenariats (actuels et nouveaux). On se focalisera tout particulièrement sur le recours aux médias numériques pour transmettre des informations de manière ciblée et efficace.

Forum Swissdec du 20 mai 2025 à Berne

Le 20 mai 2025, le Forum Swissdec reviendra au stade du Wankdorf, à Berne. Après avoir organisé les sessions en ligne Swissdec, nous nous réjouissons d'accueillir de nouveau en personne les participants et participantes.

Le Forum 2025, dont le mot d'ordre sera «**Simple. Digital. Sécurisé. Connecté.**», se tiendra selon un concept éprouvé: le matin, nous organiserons des exposés en plénum traitant des sujets essentiels que sont la transformation numérique et la standardisation, tandis que l'après-midi, il sera possible de s'informer individuellement et d'obtenir des réponses à des questions spécifiques sur des stands thématiques.

Présentation des comptes

Comptes de l'Association du 1.1.2024 au 31.12.2024

Comme souhaité par le comité, les comptes de l'Association en fin d'exercice sont équilibrés, et même bénéficiaires (+ 10 583 CHF). Le volume des activités de certification en lien avec la version 5.0 de la norme suisse en matière de salaire (ELM) était élevé en 2024. Toutes les certifications ELM 5.0 n'ayant pas pu être réalisées, d'autres sont également prévues en 2025 en vue de l'objectif. Le volume des activités en lien avec la version 1.0 de la norme suisse en matière de prestations (KLE) a progressé mais reste inférieur aux attentes.

Comme prévu, des provisions d'un montant de 250 000 CHF pour ELM et de 50 000 CHF pour KLE ont pu être dissoutes en 2024. Les provisions constituées pour ELM et KLE seront réduites successivement au cours des années à venir. Cette année, l'Association a pu constituer pour la première fois des provisions en vue des investissements à venir dans le changement de technologie de l'infrastructure de base de la «Swissdec Exchange Plattform», à hauteur de 75 000 CHF.

Les champs d'activité «Standardisation» et «Transmission» ainsi que le centre opérationnel ont respecté le budget prévu. Les coûts de projet sont refacturés (sans supplément) aux membres selon une clé de répartition définie. L'équilibre entre les charges et les produits liés aux projets est donc systématiquement garanti. Globalement, le budget a été respecté dans le cadre des projets.

Prévisions 2025

Comme prévu par le budget 2025 adopté le 24.4.2024 par l'assemblée de l'Association, le montant des cotisations demeure inchangé pour la norme ELM (cotisations des membres + contributions aux prestations), conformément au souhait du comité.

Pour les activités de certification en lien avec ELM 5.0, nous disposons de solides données empiriques sur la base desquelles les prévisions pour la certification ELM ont été recalculées. Les prévisions pour KLE sont maintenues. Les prévisions 2025 pour les champs d'activité «Standardisation» et «Transmission» ainsi que le centre opérationnel ont été légèrement ajustées par rapport au budget 2024 sur la base des valeurs empiriques.

La norme KLE est passée sans difficulté en phase productive. Deux assureurs privés sont en phase d'exploitation productive ou d'exploitation pilote. Ils assument une partie des coûts liés à KLE, le reste étant à la charge de la Suva. La répartition des contributions aux prestations pour KLE a été modifiée dans les prévisions.

Swissdec gère à présent deux portefeuilles de projets: l'un pour le centre opérationnel, l'autre pour la standardisation. Leurs coûts ont été recalculés, et les budgets prévus adaptés. Les membres financent les projets du centre opérationnel à parts égales. Les coûts liés aux projets de standardisation sont répartis entre les donneurs d'ordre selon une clé propre à chaque projet.

Budget 2026

En 2026, la cotisation des membres et la contribution aux prestations ELM s'élèveront à 875 000 CHF hors TVA pour les membres qui utilisent cette norme. Cette hausse est nécessaire pour augmenter l'indemnisation de la Suva jusqu'au niveau requis. En effet, la Suva ne parvenait pas, jusqu'ici, à compenser toutes les charges en raison du plafond de coûts convenu. Avec cette mesure, la Suva pourra couvrir l'ensemble des coûts prévus au budget.

Les dépenses liées aux activités de certification ont été prévues au niveau de 2025 dans une optique conservatrice. Différentes mesures de réduction des coûts ont été lancées et devraient se traduire par des baisses des dépenses. Le budget a été élaboré pour permettre de dissoudre les provisions.

En 2026, la contribution aux prestations au titre de KLE sera relevée à 957 000 CHF en raison du nombre d'utilisateurs de KLE en hausse et des coûts correspondants pour la sécurité de la communication via l'authentification d'entreprises Swissdec (SUA). La répartition des frais liés à KLE entre la Suva et l'ASA sera recalculée dans le cadre des prévisions 2026 en fonction des organisations destinataires participantes.

Le budget 2026 intègre les coûts recalculés pour les portefeuilles de projets de standardisation et du centre opérationnel.

Taxe sur la valeur ajoutée

Tous les chiffres présentés par Swissdec s'entendent hors TVA.

Compte de résultats 2024

Produits

en CHF

	2024	2023
Fonctionnement de l'Association Swissdec	4 919 481	4 367 391
Cotisation générale des membres	1 148 460	918 460
Contribution aux prestations pour les membres utilisant ELM	2 351 540	2 081 540
Contribution aux prestations pour les membres utilisant KLE	852 000	852 000
Frais annuels de certification des logiciels de comptabilité salariale	556 740	506 383
Intérêts bancaires	10 741	9 008
Projets	1 734 024	1 310 299
Contribution au développement eAVS / AI	287 637	204 331
Contribution au développement OFS, statistique	201 340	158 516
Contribution au développement OFS, BFEG	0	4 809
Contribution au développement CSI	449 373	374 034
Contribution au développement Suva	412 417	328 152
Contribution au développement ASA	287 182	240 457
Contribution au développement ANS	96 075	0
Total des produits	6 653 505	5 677 690

Compte de résultats 2024

Charges

	en CHF	
	2024	2023
Fonctionnement de l'Association Swissdec	4 908 898	4 359 297
Certification	1 057 570	1 094 272
ELM	867 351	838 860
<i>Certification ELM</i>	958 720	868 185
<i>Dissolution de provisions ELM</i>	-250 000	-210 000
<i>Validation ELM</i>	158 631	180 675
KLE	190 219	255 412
<i>Certification KLE</i>	163 731	223 262
<i>Dissolution de provisions KLE</i>	-50 000	-10 000
<i>Validation KLE</i>	76 488	42 150
Standardisation	1 826 167	1 623 021
Maintenance ELM	1 407 280	1 192 699
Maintenance KLE	418 887	430 322
Transmission	835 658	757 056
Transmission ELM	685 233	629 965
Transmission KLE	150 425	127 091
Centre opérationnel	1 189 503	884 948
Frais d'exploitation et frais administratifs	1 189 503	884 948
<i>Frais administratifs</i>	833 911	596 494
<i>Constitution de provisions pour le changement de technologie</i>	75 000	0
<i>Protection des données et audits</i>	134 326	92 103
<i>Communication et marketing</i>	146 266	196 351
Projets	1 734 024	1 310 299
Remplacement de www.swissdec.ch	0	80 776
Optimisation de la comptabilité	86 662	0
Optimisation des prestations informatiques (BCM)	96 179	0
Revue stratégique	281 538	38 210
Étude Infrastructure de base (ANS)	96 075	0
Petits projets d'architecture	5 035	0
Développement DevOps	141 733	0
Bilan électronique	40 497	60 763
ELM Next	369 015	394 058
e-profil (norme en matière de profil)	53 163	63 957
KLE Next	35 833	143 280
Support sda et frais de maintenance STEP	140 285	101 119
SEP (Swissdec Exchange Platform) / Mise à niveau du répartiteur	163 623	368 110
TariTemp Suva	157 734	42 174
Norme Swissdec APG (anciennement norme minimale APG)	66 652	17 852
Total des charges	6 642 922	5 669 596
+ bénéfice/ - perte	10 583	8 094

Bilan au 31.12.2024

en CHF

	Annexe	2024	2023
Actifs			
Actif circulant		5 383 893	5 434 589
Liquidités		3 979 683	5 012 254
Créances résultant des livraisons et prestations		1 137 943	299 352
Autres créances à court terme		266 267	122 983
Valeurs immobilisées		3	3
Valeurs immatérielles	2.3	3	3
Total des actifs		5 383 896	5 434 592
Passifs			
Fonds étrangers à court terme		1 564 013	655 660
Engagements résultant des livraisons et prestations		875 954	579 419
Autres engagements à court terme	2.1	688 059	0
Comptes de régularisation passifs		0	76 241
Fonds étrangers à long terme		3 756 654	4 726 286
Engagements à long terme	2.1	1 899 395	2 644 026
Provisions pour la certification ELM	2.2	1 144 259	1 394 260
Provisions pour la certification KLE	2.2	638 000	688 000
Provisions pour le changement de technologie	2.2	75 000	0
Capital de l'Association		63 229	52 646
Fortune de l'Association		52 646	44 552
Bénéfice de l'exercice		10 583	8 094
Total des passifs		5 383 896	5 434 592

Annexe

1. Principes

1.1 Généralités

Swissdec est une association sise à Lucerne. Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du droit comptable suisse (titre trente-deuxième du code des obligations).

2. Postes du bilan et du compte de résultats

2.1 Avances

Divers membres de l'Association versent des avances en vue de futures dépenses dans le cadre de projets. Ce poste indique les avances reçues moins les prestations déjà fournies.

2.2 Provisions

Le nombre de certifications est resté constamment élevé en 2024, ce qui a permis de dissoudre à nouveau des provisions pour ELM et pour KLE.

La revue stratégique a identifié les provisions manquantes comme un risque pour le futur changement de technologie. L'Association Swissdec constitue donc pour la première fois des provisions pour les investissements à venir dans le changement de technologie de l'infrastructure de base de la «Swissdec Exchange Plattform».

2.3 Valeurs immatérielles

Valeurs immatérielles	en CHF	en CHF
	Valeur comptable 2024	Valeur comptable 2023
Droits d'auteur sur la norme ELM	1.00	1.00
Droits d'auteur sur la marque nominative «Swissdec»	1.00	1.00
Droits sur le domaine www.swissdec.ch	1.00	1.00
Total des valeurs immatérielles	3.00	3.00

3. Autres informations

3.1 Postes à plein temps

L'Association Swissdec n'emploie aucun collaborateur.

3.2 Obligations conditionnelles

L'Association Swissdec n'a pas d'obligations conditionnelles.

Produits liés à l'exploitation et aux projets

en CHF

	Closing 2024	Budget 2025	Prévisions 2025	Budget 2026
Produit lié au fonctionnement de l'Association Swissdec	4 919 481	5 302 000	5 386 000	5 832 000
Sous-total eAVS / AI	700 000	800 000	800 000	875 000
eAVS / AI: cotisation de membre	229 692	265 292	265 292	310 000
eAVS / AI: contribution aux prestations ELM	470 308	534 708	534 708	565 000
Sous-total OFS	700 000	800 000	800 000	875 000
OFS: cotisation de membre	229 692	265 292	265 292	310 000
OFS: contribution aux prestations ELM	470 308	534 708	534 708	565 000
Sous-total CSI	700 000	800 000	800 000	875 000
CSI: cotisation de membre	229 692	265 292	265 292	310 000
CSI: contribution aux prestations ELM	470 308	534 708	534 708	565 000
Sous-total Suva	1 478 000	1 560 000	1 586 000	1 682 000
Suva: cotisation de membre	229 692	265 292	265 292	310 000
Suva: contribution aux prestations ELM	470 308	534 708	534 708	565 000
Suva: contribution aux prestations KLE*	778 000	760 000	786 000	807 000
Sous-total ASA	774 000	892 000	900 000	1 025 000
ASA: cotisation de membre	229 692	265 292	265 292	310 000
ASA: contribution aux prestations ELM	470 308	534 708	534 708	565 000
ASA: contribution aux prestations KLE*	74 000	92 000	100 000	150 000
Concepteurs ERP	556 740	450 000	500 000	500 000
Intérêts bancaires	10 741	0	0	0
Produit lié aux projets	1 734 024	1 534 000	1 872 000	1 705 000
Contribution au développement eAVS / AI	287 637	260 800	413 800	418 600
Contribution au développement Confédération (OFS)	201 340	205 800	198 800	183 600
Contribution au développement CSI	449 373	400 800	523 800	453 600
Contribution au développement Suva	412 417	367 500	431 800	338 600
Contribution au développement ASA	287 182	299 100	303 800	310 600
Contribution au développement ANS	96 075	0	0	0
Total des produits	6 653 505	6 836 000	7 258 000	7 537 000

* La norme suisse en matière de prestations (KLE) est incluse dans le montant des contributions aux prestations versé par la Suva et par l'ASA. Les coûts liés à KLE sont répartis entre les organisations destinataires.

Charges liées à l'exploitation et aux projets

	en CHF			
	Closing 2024	Budget 2025	Prévisions 2025	Budget 2026
Charges liées au fonctionnement de l'Association Swissdec	4 908 899	5 280 540	5 374 540	5 787 000
Certification	1 057 570	708 540	857 540	1 030 000
Conseil et certification ELM	958 720	700 000	804 000	804 000
Conseil et certification KLE	163 732	210 000	210 000	210 000
Validation destinataires ELM	158 631	136 000	136 000	136 000
Validation destinataires KLE	76 488	79 500	79 500	76 500
Liquidation de provisions ELM	-250 000	-402 460	-356 460	-185 000
Liquidation de provisions KLE	-50 000	-14 500	-15 500	-14 500
Standardisation	1 826 167	2 372 000	2 292 000	2 292 000
Norme ELM	1 407 280	1 950 000	1 870 000	1 870 000
Norme KLE	418 887	422 000	422 000	422 000
Transmission	835 658	895 000	910 000	960 000
Transmission ELM	685 233	740 000	720 000	700 000
Transmission KLE	150 425	155 000	190 000	260 000
Centre opérationnel	1 189 503	1 305 000	1 315 000	1 505 000
Charges liées aux projets*	1 734 024	1 534 000	1 872 000	1 705 000
Remplacement du pare-feu de couche 7	0	0	100 000	0
Optimisation de la comptabilité	86 662	30 000	50 000	50 000
Optimisation des prestations informatiques (BCM)	96 179	150 000	0	0
Revue stratégique	281 538	0	80 000	0
Projets de mise en œuvre de la stratégie	0	400 000	350 000	530 000
Étude Infrastructure de base (ANS)	96 075	0	0	0
Petits projets d'architecture	5 035	60 000	60 000	60 000
Développement DevOps	141 733	0	65 000	0
Bilan électronique, e-TVA	40 497	80 000	200 000	150 000
ELM Next	369 015	429 000	370 000	365 000
e-profil (norme en matière de profil)	53 163	90 000	90 000	70 000
KLE Next	35 833	165 000	167 000	180 000
Support sda et frais de maintenance STEP	140 285	80 000	80 000	80 000
SEP (Swissdec Exchange Platform) / Mise à niveau du répartiteur	163 623	0	0	0
TariTemp Suva	157 734	50 000	100 000	30 000
Norme Swissdec APG (anciennement norme minimale APG)	66 652	0	160 000	190 000
Total des charges	6 642 922	6 814 540	7 246 540	7 492 000
Résultat	10 583	21 460	11 460	45 000

* Les prévisions pour les projets 2025 dépassent considérablement le budget 2025, principalement en raison des projets liés au bilan électronique, à l'e-TVA, à TariTemp et à la norme Swissdec APG. Les coûts sont à la charge des domaines concernés.

Révision selon la Norme d'audit 910



KPMG AG
Pilatusstrasse 41
CH-6003 Lucerne

+41 58 249 38 38
kpmg.ch

Rapport de l'auditeur à l'Assemblée générale des membres de L'Association Swissdec, Lucerne

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons procédé à un examen succinct des comptes annuels (compte de profits et pertes, bilan et annexe), lesquels sont présentés aux pages 14 à 17, de Verein Swissdec pour l'exercice arrêté le 31 décembre 2024.

Ces comptes annuels relèvent de la responsabilité du Conseil d'administration alors que notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces comptes annuels sur la base de notre examen succinct.

Nous avons effectué notre examen succinct selon la Norme d'audit suisse 910 «Review (examen succinct) d'états financiers». Cette norme requiert que l'examen succinct soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalie significative. Un examen succinct comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous avons effectué une review et non un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen succinct, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les comptes annuels ne sont conformes à la loi et aux statuts.

KPMG AG

Sandro Mascarucci
Expert-réviseur agréé

Daniel Frischkopf
Expert-réviseur agréé

Lucerne, 19 février 2025

Annexe:

- Comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe)

La norme KLE est synonyme
d'orientation client,
de performance
et d'efficacité.

Birgit Behnke Dossenbach,
HR Operations/payroll manager, Canon (Suisse) SA

Les expériences réalisées avec Swissdec
montrent que simplification adminis-
trative et numérisation vont de pair et
facilitent clairement l'exécution des
processus pour les employeurs.

Lukas Müller-Brunner, membre de la direction et responsable
du secteur Politique sociale et assurances sociales,
Union patronale suisse

L'OFS mise de plus en plus sur Swissdec
pour réduire davantage les charges
des entreprises en lien avec la statistique.

Georges-Simon Ulrich,
directeur de l'Office fédéral de la statistique

Les entreprises ont de plus en plus
besoin de systèmes numériques innovants
pour mener à bien facilement leurs
tâches quotidiennes, à l'image de la norme
ELM, synonyme de qualité, de convi-
vialité et d'efficacité.

Fabio Regazzi, conseiller aux États et président de l'Union suisse
des arts et métiers (usam)

Des solutions innovantes permettent dé-
sormais aux clients de bénéficier de
technologies dernier cri en toute sécurité,
rapidement et pour un investissement
minime. Le processus KLE montre combien
la numérisation des processus peut
s'intégrer facilement dans une solution
de comptabilité existante. Il rencontre un
excellent accueil de la part d'entreprises
de toutes branches et de toutes tailles.

Marc Fahrni, CEO de SwissSalary SA

Standardisation

Organes

Objectifs généraux

Notre objectif est de structurer les processus de standardisation de façon plus efficace et dynamique. Au cours de l'exercice, nous avons de nouveau fait un grand pas dans la direction souhaitée: après analyse approfondie et échange avec les représentants et représentantes des organes, nous avons notamment décidé de réduire le nombre de réunions au profit d'ateliers et de discussions avec les secteurs spécialisés.

Afin d'appliquer ce changement de façon transparente et profitable pour toutes les parties impliquées, la collaboration avec les organes a été définie dans un processus standard (concept de modification) annuel: chaque partie sait ainsi à quel moment des décisions sont prises, publiées et validées en vue de leur mise en œuvre.

Rétrospective 2024

Les séances de la commission consultative de standardisation (CCS) ont été l'occasion de présenter les activités actuelles et, si nécessaire, d'ajuster les priorités pour les tâches et exigences prévues. Ces travaux ont été mis en pratique de façon harmonisée grâce à l'échange permanent entre les délégués et déléguées.

Le maintien du rythme des séances a contribué à améliorer l'efficacité et à réduire les doublons. Dans le cadre de la prise de décisions, on a souhaité faire en sorte que les versions des normes puissent être mieux planifiées. On a défini une fréquence de quatre ans pour les versions majeures et procédé à une harmonisation des normes ELM et KLE. Des versions mineures continueront d'être publiées lorsque cela s'avérera nécessaire ainsi qu'à chaque printemps.

La longue expérience, les connaissances solides et l'excellente réactivité des représentants et représentantes des sections qui en découle ont largement contribué au succès du nouveau concept de modification. Avec ce gain de flexibilité, Swissdec a prouvé qu'il était possible de prendre en considération de nouvelles exigences même au cours d'un processus. L'interaction entre toutes les parties prenantes est un élément clé de la capacité d'adaptation et de la réussite de Swissdec.

Perspectives: objectifs pour 2025

L'essai pilote des nouvelles versions majeures d'ELM et de KLE, qui doivent entrer en phase productive en 2026, constitue l'une des priorités de Swissdec. En ce qui concerne les données financières, la norme suisse en matière de bilan électronique fait l'objet d'une phase pilote en vue de l'exploitation productive. TariTemp (pour les entreprises de la branche de la mise à disposition de personnel) doit par ailleurs être implémentée sous la forme d'une version mineure.

Le portefeuille de projets de standardisation comprend une multitude d'activités, notamment le développement de la norme ELM pour la prévoyance et de TariTemp, ainsi que le soutien de KLE, le bilan électronique, e-profil, la norme Swissdec APG et l'infrastructure de certification.

De plus amples informations peuvent être obtenues sur notre site Internet www.swissdec.ch ou directement auprès du centre opérationnel.

Vue d'ensemble des normes et versions en vigueur

Norme Swissdec	AVS/CAF	LAA/LAAC/IJM	LPP	Certificat de salaire	Statistique	Impôt à la source	Publication des directives	Dernière édition des directives	Début de la certification
ELM 5.0	<input checked="" type="checkbox"/>	31.3.2020	1.12.2022	31.3.2020					
KLE 1.0		<input checked="" type="checkbox"/>					1.9.2018	12.10.2023 (avenant)	1.9.2018
SUA 1.0	<input checked="" type="checkbox"/>	5.10.2019		1.2.2022					
ELM 4.0	<input checked="" type="checkbox"/>	Voir remarque							

Désactivation d'ELM 4.0

La version 5.0 d'ELM a apporté des adaptations importantes en lien avec le décompte d'impôt à la source. Les transmissions de l'impôt à la source via ELM 4.0 ne suffisent plus à répondre aux exigences légales. Seule la version 5.0 d'ELM permet aux administrations fiscales de recevoir des données complètes et correctes pouvant être traitées de façon automatisée. Il est donc nécessaire d'accélérer le passage à cette version.

31.12.2024

Tous les systèmes ERP devaient être certifiés selon ELM 5.0. D'éventuelles prolongations des certificats pour ELM 4.0 ne seront accordées après concertation que dans des cas justifiés, et avec une durée de validité clairement définie. On sait par expérience que des travaux importants doivent encore être entrepris jusqu'à la date de la dernière possibilité de transmission.

31.12.2025

Dernière possibilité de transmission de décomptes d'impôt à la source avec ELM 4.0

30.6.2026

Dernière possibilité de transmission de données tous domaines confondus avec ELM 4.0

Norme suisse en matière de salaire (ELM)

Objectifs généraux

Dans le cadre d'ELM, l'accent est mis d'une part sur la certification selon la version 5.0 et, partant, sur la recherche constante d'une base de certification stable, et d'autre part sur la réactivité en matière de standardisation permettant de faire face à d'éventuelles modifications dans la législation suisse. L'équilibre entre les évolutions rapides de la législation et la continuité souhaitée par les concepteurs ERP reste l'une de nos préoccupations. L'introduction du nouveau processus de modification vise justement à le garantir.

Rétrospective 2024

Domaine AVS / CAF – AVS 21

En mars 2023, les conséquences techniques de la norme ELM ainsi que la nouvelle situation initiale sur le plan technique ont été publiées dans un avenant et dans les directives actualisées correspondantes à l'attention des destinataires/émetteurs de données salariales. Depuis, plus de 25 concepteurs ERP ont mis en œuvre les nouvelles exigences et en ont apporté la preuve.

Domaine Frontaliers – avenant à la convention de double imposition entre la Suisse et la France

L'accord signé le 27 juin 2023 a occupé Swissdec durant toute l'année 2024. Avant son entrée en vigueur, Swissdec apportait son soutien à la CSI, à l'AFC et au SFI dans la recherche de solutions pour la phase de mise en œuvre et coordonnait le flux d'information concernant les conséquences pour les concepteurs ERP et entreprises helvétiques. En mars 2024, nous avons publié les spécifications dans l'avenant à ELM 5.3 et répondu aux principales questions dans la FAQ relative à celui-ci. Une dizaine de concepteurs ERP ont déjà apporté la preuve de la mise en application en 2024.

Infrastructure

Introduite en 2023, la plateforme destinée à la documentation et à la communication au sein des sections ainsi qu'avec les concepteurs ERP a fait ses preuves durant la phase pilote. Cette dernière s'est achevée en 2024, après quoi la plateforme a été mise à la disposition de tous les concepteurs ERP. Nous avons ainsi pu abandonner diverses solutions qui étaient devenues obsolètes et disposons à nouveau d'un outil de communication et de coordination moderne.

Parallèlement à l'introduction de la nouvelle plateforme de communication, nous avons finalisé le Swissdec Salary Calculator (SSC) en octobre 2024, ce qui a permis de moderniser et d'automatiser la génération par Swissdec de données de référence pour la certification. Cette évolution, qui pose les bases du showcase d'ELM 6.0, permet également d'enrichir les directives spécialisées avec un pseudo-code. Le showcase d'ELM 6.0, qui constitue la priorité absolue aux yeux de Swissdec, est déjà en cours de mise en œuvre. De plus amples informations à ce sujet figurent au chapitre «ELM Next».

Perspectives pour 2025

En 2025 également, le principal objectif sera d'effectuer la certification de tous les concepteurs ERP selon ELM 5.0 d'ici à la fin de l'année. Swissdec continuera de s'assurer que tous les concepteurs ERP restants auront la possibilité d'achever la certification selon cette version avant la publication d'ELM 6.0 en 2026.

Par ailleurs, la certification pilote selon cette dernière sera lancée en mars 2025 en collaboration avec quelques concepteurs ERP. L'objectif est de tester l'infrastructure de certification selon ELM 6.0 et de procéder à d'éventuelles corrections afin que la certification officielle puisse débiter sur de bonnes bases en mars 2026.

Dans le champ d'activité «Standardisation», le développement du domaine LPP, les adaptations du domaine LAA liées à la nouvelle tarification de la Suva pour la mise à disposition de personnel (projet TariTemp (Suva)) et la préparation d'ELM 6.0 constituent des projets importants qui marqueront l'année 2025.

Norme suisse en matière de prestations (KLE)

Objectifs généraux

La réussite des certifications ainsi que l'augmentation du volume de transactions constituaient des objectifs essentiels pour Swissdec. Pour ce qui est des destinataires, il était en outre important que de nouveaux assureurs utilisent eux aussi la norme KLE afin de permettre à cette dernière de prendre son envol.

Rétrospective 2024

Fin 2024, trois systèmes ERP étaient entièrement certifiés selon la norme KLE, et neuf autres concepteurs avaient signé une convention en vue d'achever la certification au cours de l'année 2025.

La SWICA reçoit elle aussi des données selon cette norme depuis 2024. Ainsi, le domaine LAA, mais aussi le domaine LAAC, font à présent l'objet d'une exploitation productive. Grâce au raccordement de cet assureur privé, nous avons pu tirer de précieux enseignements et consigner des demandes de modification qui ont été intégrées à la version 2.0 de la norme, permettant ainsi de combler les lacunes constatées.

Perspectives: objectifs pour 2025

En 2025, nous souhaitons certifier au moins dix systèmes ERP selon la norme KLE. Nous nous focaliserons également sur l'exploitation pilote avec Zurich Assurance.

L'objectif est qu'en fin d'année, tous les domaines (LAA, LAAC et IJM) soient en phase productive. Les conditions préalables à une diffusion de la norme KLE sur le marché seront garanties d'ici à la fin 2025.

Authentification d'entreprises Swissdec (SUA)

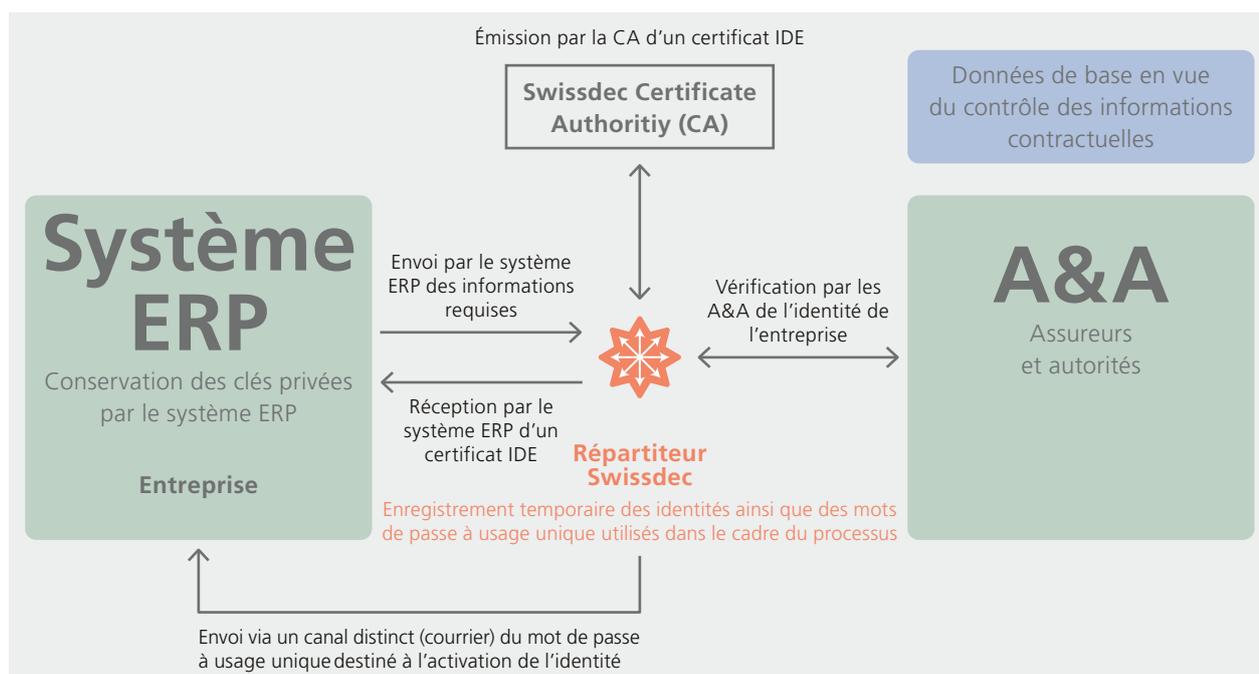
Rétrospective 2024

En 2024 également, le nombre de certificats SUA générés et renouvelés a légèrement augmenté. Ils constituent en effet une condition préalable à une communication bidirectionnelle dans le cadre de toutes les futures normes Swissdec et sont d'ores et déjà indispensables à l'utilisation de KLE, de la nouvelle norme Swissdec APG ainsi que d'e-profil.

Perspectives: objectifs pour 2025

Durant la prochaine période stratégique Swissdec, on déterminera si l'authentification d'entreprises Swissdec peut être proposée sur le marché suisse en tant que produit à part entière.

Swissdec travaille actuellement sur les nouveaux services de base, qui constitueront le fondement de l'exploitation de toutes les normes Swissdec. L'authentification d'entreprises Swissdec fera également partie intégrante de celle-ci (de plus amples informations à ce sujet figurent au chapitre «Services de base» à la page 46).



Rapports des sections

Section AVS / CAF

Objectifs généraux

Les domaines AVS et CAF mettent l'accent sur une transmission garantissant à tout moment la conformité à la législation sans discontinuité entre les supports dans le cadre de la norme ELM.

On prépare actuellement l'élargissement de l'échange de données pour le domaine APG (régime des allocations pour perte de gain), notamment avec une norme Swissdec spécifiquement destinée à la transmission de données salariales pour l'APG. L'objectif est que le nouveau processus numérique pour les cas APG s'intègre dès 2026 à l'échange de données automatisé entre les caisses de compensation et les employeurs.

Rétrospective 2024

Dès 2023, la réforme AVS 21 a intégralement fait l'objet de spécifications via la version 5.1 d'ELM et d'une mise en œuvre par Swissdec au niveau du répartiteur. En 2024, la priorité a été accordée à sa mise en application par les concepteurs ERP ainsi que par les caisses de compensation.

Ces dernières ont toutes pu achever la mise en œuvre d'ELM 5.1 avant le lancement des attestations de salaire 2024. De nombreux concepteurs ERP importants ont eux aussi pu passer à ELM 5.1 à temps. D'après les prévisions, près des trois quarts des masses salariales déclarées devraient ainsi être transmises de façon parfaitement conforme à l'AVS 21. Après avoir procédé à la déclaration des salaires sur les portails des caisses de compensation, les employeurs dont les systèmes ERP ne sont pas encore compatibles avec la version 5.1 seront invités à saisir les données manquantes.

Les déclarations annuelles de salaires 2023 ont été transmises et traitées de façon stable, performante et très disponible via l'infrastructure Swissdec et les composantes de réception des organes d'exécution.

La hausse du nombre de déclarations électroniques via la norme ELM reste réjouissante: au total, 11 millions de données personnelles ont été transmises aux caisses de compensation pour les deux domaines AVS et CAF, soit une augmentation de 9 % par rapport à l'année précédente.

En ce qui concerne la future norme Swissdec APG, une collaboration étroite entre le team de projet d'eAVS/AI et Swissdec a permis d'élaborer un concept servant de base de décision pour la suite de la mise en œuvre.

Perspectives: objectifs pour 2025

En 2025, il est prévu d'élaborer les spécifications relatives à la norme Swissdec APG et de lancer la phase pilote. La publication des spécifications et le début de la certification interviendront en 2026.

Nous souhaitons engager différentes améliorations ponctuelles dans le cadre de la version 6.0 d'ELM. Dans le domaine CAF, il doit à l'avenir être également possible de déclarer une «masse salariale 0» pour chaque site cantonal. On doit également permettre la radiation d'un site cantonal auprès de la caisse de compensation pour allocations familiales afin d'automatiser plus encore les processus subséquents.

Section Confédération (Statistique)

Objectifs généraux

Parce qu'on sait par expérience que les premières transmissions présentent souvent un certain potentiel d'amélioration, on s'est focalisé en 2024 sur la validation et l'accompagnement des entreprises ayant envoyé pour la première fois des données via ELM 5.0. Le but est de poser des bases solides en vue des futures transmissions afin de garantir une bonne qualité des données tout en réduisant au maximum la charge pour les entreprises.

Rétrospective 2024

Plusieurs entreprises ont profité de la nouvelle année pour passer à ELM 5.0 et utiliser dorénavant ce canal afin de transmettre des données à l'OFS. Ces données ont été non seulement validées afin d'améliorer la qualité des déclarations futures, mais aussi utilisées à des fins statistiques. Les conclusions tirées l'année précédente se sont en outre confirmées: ELM 5.0 permet de garantir une excellente qualité des données dès lors que ces dernières sont intégrées correctement par les concepteurs/consultants ERP et bien tenues à jour par les utilisateurs et utilisatrices.

Perspectives: objectifs pour 2025

D'un point de vue technique, l'OFs s'attend à une nouvelle augmentation du nombre de transmissions en 2025. Par ailleurs, il est possible de répondre à l'enquête suisse sur la structure des salaires (ESS) au moyen d'ELM 5.0 ou, pour la dernière fois, d'ELM 4.0.

Section Prévoyance professionnelle (LPP)

Objectifs généraux

La section LPP s'intéresse aux spécifications de la norme suisse en matière de salaire dans le cadre du deuxième pilier. Quelque 1 400 institutions de prévoyance opèrent dans ce segment.

Rétrospective 2024

En 2024, on a pu maintenir la dynamique positive observée l'année précédente au sein de la section LPP et accumuler de nouvelles expériences avec ELM 5.0. Outre les passionnantes sessions en ligne organisées par Swissdec, l'un des moments forts de l'année a été le symposium sur la prévoyance, à l'occasion duquel l'Association a présenté la norme LPP à de nombreuses caisses de pension. Le fait que l'association bvg-digital ait elle aussi opté pour la norme LPP de Swissdec a permis de gagner un précieux partenaire parmi les concepteurs de logiciels LPP. Swiss-Pension a été le premier membre de cette association à mettre en œuvre la norme. Les exigences constantes en matière d'amélioration et d'adaptation en fonction des expériences accumulées ont pu être identifiées et satisfaites via l'ensemble de mesures à mettre en œuvre pour ELM 6.0.

Perspectives: objectifs pour 2025

En 2025 également, l'une des priorités sera d'élargir le cercle des institutions de prévoyance disposées à recevoir des données via Swissdec. Le but est de faire en sorte que la norme LPP soit davantage utilisée et de faire part des expériences accumulées dans ce cadre à l'Association Swissdec. Cela permettra de souder la communauté et de mieux ancrer cette norme dans l'univers des caisses de pension.

Section Prestations

Objectifs généraux

La section Prestations est responsable de la poursuite du développement de KLE. Elle veille à la prise en compte des besoins des acteurs impliqués dans le processus.

Rétrospective 2024

Le lancement de l'exploitation productive par la SWICA et les nouvelles expériences ainsi accumulées (p. ex. dans le domaine LAAC) ont permis d'intensifier les échanges au sein de la section Prestations.

De nouvelles exigences ont été recensées, et des propositions de solution ont été formulées puis discutées longuement au sein de la section. Une partie des nouvelles exigences a déjà été intégrée à l'ébauche de directives relatives à la version 2.0 et peut maintenant faire l'objet d'une consultation.

Perspectives: objectifs pour 2025

En 2025, l'accent sera mis sur la finalisation des directives en lien avec KLE 2.0. Nous nous attendons à ce que d'autres exigences viennent s'y ajouter, notamment car le domaine LAAC n'est entré en phase productive qu'il y a quelques semaines et que le domaine IJM sera prochainement introduit.

Section Impôts

La section Impôts s'est réunie sous la direction de Michael Baeriswyl les 18 juin, 17 septembre et 10 décembre 2024 ainsi que le 11 mars 2025. Son team principal aborde généralement chaque mois des questions d'actualité concernant les activités en cours et les développements.

Objectifs généraux

La section Impôts coordonne et pilote pour la Conférence suisse des impôts CSI les domaines ELM Certificats de salaire (ELM-CS), Impôt à la source (ELM-IS) et Frontaliers (ELM-TXB). Elle se compose de représentants et représentantes des administrations fiscales cantonales (ACI), de l'Administration fédérale des contributions AFC, de l'Association Swissdec et des groupes de travail de la CSI dédiés aux certificats de salaire et à l'impôt à la source (IS), ainsi que du groupe se consacrant au projet «CH-Meldewesen» (procédure d'annonce CH). La direction opérationnelle est soutenue par Eraneos Switzerland SA.

Rétrospective 2024

La version 5.0 d'ELM et la révision de l'impôt à la source sont entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2021. Swissdec continue de certifier des systèmes ERP selon cette version. Entre 2021 et fin janvier 2025, 55 % des transmissions dans le domaine ELM-IS ont été effectuées avec celle-ci. La part de données personnelles transmises avec la version 5.0 est de 40 %. Les transmissions via la version 4.0 restent possibles jusqu'à la fin de la période de salaire 2025. Jusqu'à la mise hors service de la version 4.0, les ACI peuvent réceptionner des déclarations envoyées aussi bien avec ELM 4.0 qu'avec ELM 5.0.

En 2024, la section Impôts a défini les exigences relatives à ELM 6.0 et les a finalisées en collaboration avec Swissdec. Les priorités en matière de projets de développement définies dans le cadre de la stratégie ELM-Impôts ont été intégrées aux exigences concernant la version 6.0. Les directives feront l'objet d'une consultation auprès des ACI au 2^e trimestre 2025.

La partie tierce qu'est Zurich Assurance utilisera dans une plus large mesure la norme ELM: à compter du 1^{er} trimestre 2025, elle transmettra également de façon productive, via la version 5.0, les données relatives à l'imposition à la source des rentes et des indemnités en capital. D'autres tiers intéressés feront à l'avenir l'objet d'une certification via les processus standard de Swissdec.

Dans l'optique de la signature de l'avenant à l'accord sur les frontaliers entre la Suisse et la France, il était prévu qu'à partir de 2025, l'ensemble des cantons transmettent des données à la France par le biais de l'AFC. Les compléments nécessaires dans le domaine ELM Frontaliers (ELM-TXB) ont donc été publiés en 2024 via la version mineure 5.3 d'ELM. Cependant, le texte n'ayant pas été ratifié en 2024, les dispositions transitoires prévues par l'accord amiable du 22 décembre 2022 resteront en vigueur jusqu'à la fin 2025. D'ici là, aucune base légale n'impose donc de collecter ou de déclarer les données spécifiées dans l'avenant à ELM 5.3. La transmission de ces informations est bloquée par le répartiteur. L'échange d'informations automatisé portera donc sur les données de l'année 2026 au plus tôt, à la condition que l'accord entre en vigueur avant la fin 2025. Le cas échéant, les premiers échanges interviendront en 2027.

Perspectives: objectifs pour 2025

En 2025, l'accent sera mis sur la préparation de l'introduction d'ELM 6.0 et, une nouvelle fois, sur la certification selon ELM 5.0. Les modifications dans la version 6.0 – notamment la simplification du processus de correction prévue – seront définies dans le détail et standardisées. Par ailleurs, la section Impôts discutera des éventuelles problématiques découlant des futures certifications pilotes selon la version 6.0.

La révision de l'ordonnance sur l'assurance-chômage du 1^{er} juillet 2021 a jeté les bases légales d'une transmission directe des attestations des prestations versées de la caisse de chômage à l'administration fiscale cantonale. Les cantons doivent à ce titre ajouter une disposition correspondante à leurs lois. Le raccordement des caisses de chômage par le SECO a été de nouveau repoussé. Une fois ce projet mis en œuvre, la section Impôts discutera avec les ACI des exigences spécialisées ainsi que des tests techniques nécessaires.

Section Assurances

Objectifs généraux

Afin de garantir une procédure efficace et de défendre de façon compétente les intérêts des assureurs dans le cadre des séances de la commission, un team principal composé de représentants et représentantes des assureurs et de la Suva examinera les différentes questions et préparera des demandes. Cela permettra de s'entendre préalablement au sujet des intérêts et de prendre en compte les prescriptions relatives à l'exploitation.

Rétrospective 2024

La section Assurances a organisé deux vastes ateliers d'information auxquels ont participé les 26 compagnies d'assurance ainsi que la Suva. Ces manifestations ont permis de discuter de la situation actuelle, des évolutions futures et de thèmes spécifiques. On a adopté une perspective à long terme afin de garantir la stabilité des processus pour la clientèle.

Étant donné que de nombreuses compagnies d'assurance utilisent plusieurs normes Swissdec, l'échange a été conçu de façon transversale. Des représentants et représentantes de la section Prévoyance professionnelle (LPP) et de la norme KLE ont eux aussi participé aux ateliers dans le but d'encourager un dialogue interdisciplinaire et d'exploiter les synergies.

Afin de répondre aux exigences de plus en plus élevées des assureurs romands, une séance d'information a pour la première fois été organisée à Montreux. Cette manifestation a été très appréciée par les personnes qui y ont participé, car elle a permis non seulement de discuter de thèmes en lien avec Swissdec comme l'échange de données M2M, mais aussi d'obtenir des informations utiles sur l'ensemble de la chaîne de création de valeur. Au vu du franc succès rencontré par cet événement, il est prévu de l'organiser régulièrement afin de renforcer la collaboration au sein de la branche.

Perspectives: objectifs pour 2025

En 2025, il n'y aura pas de changements fondamentaux dans le domaine ELM Non-vie, dans l'assurance-accidents selon la LAA, dans l'assurance-accidents complémentaire (LAAC) ni dans l'assurance collective d'indemnités journalières en cas de maladie (IJM). On se concentrera donc certainement sur l'augmentation du volume de transactions ainsi que sur une plus grande utilisation de l'impôt à la source pour les tiers et de la norme suisse en matière de profil.

Groupe d'intérêt Concepteurs ERP

Rétrospective 2024

En 2024, le groupe d'intérêt Concepteurs ERP avait pour tâche de mettre en œuvre les changements et de consolider les initiatives actuelles. La constitution d'un team principal en vue de discuter tous les mois de sujets d'ordre opérationnel ainsi que l'introduction d'**OpenProject** ont constitué des étapes importantes pour garantir la stabilisation et le développement de la collaboration.

L'intégration d'un représentant du groupe d'intérêt au projet **«Revue stratégique Swissdec»** a permis de faire un grand pas en avant. Cette personne a pu s'impliquer activement pour faire valoir les préoccupations des concepteurs ERP dans la stratégie dans le cadre d'un atelier et lors d'autres phases de la revue.

La question des coûts reste un sujet très important: Swissdec prévoit en effet que les concepteurs ERP assument l'intégralité des frais de certification. Ce thème, qui reste d'actualité, nécessite des clarifications complémentaires.

Le 12 septembre 2024, il y a eu du changement à la tête du groupe d'intérêt: Tobias Baumann, nouveau responsable, et Claudia Jansen-Studer, responsable suppléante, ont succédé à Christian Kobler et Fritz Meyer-Brauns.

Le groupe d'intérêt a en outre été représenté lors de toutes les séances de la **commission de standardisation**, ce qui lui a permis de s'impliquer activement dans le développement des normes.

Perspectives pour 2025

- **Version mineure ELM 5.4 TariTemp**
Les concepteurs ERP doivent mettre en œuvre la norme de sorte que des déclarations mensuelles pour la classe 70C puissent être transmises à la Suva à compter de 2026.
- **Version majeure ELM 6.0**
Les certifications s'enchaînent. Les concepteurs ERP jouent un rôle actif dans l'élaboration des directives.

Groupes de consultation Entreprises et Agents fiduciaires

Objectifs généraux

Les membres des groupes de consultation se sont réunis le 22 octobre 2024 à Lucerne, lors d'une nouvelle séance commune aux groupes Entreprises et Agents fiduciaires. Elle a été présidée par Michael Markworth, avec l'appui de Kira Hüsser (responsable Architecture spécifique ELM), Roland Jud (responsable spécialisé ELM) et Philippe Raemy (responsable Architecture spécifique KLE et SUA).

Lors de la séance, les membres des deux groupes de consultation ont été informés des toutes dernières évolutions concernant la norme ELM, la norme KLE et la norme suisse en matière de profil ainsi que de manière générale sur l'Association Swissdec. Les participants et participantes ont en outre pu faire part de leurs expériences tirées de la pratique.

Rétrospective 2024

- La norme ELM représente toujours une aide importante à la déclaration des salaires par rapport aux autres méthodes. De manière générale, les transmissions fonctionnent très bien (d'après un sondage mené lors des séances).
- L'élargissement de la norme ELM dans le domaine du 2^e pilier rencontre un grand intérêt, si bien que les participants et participantes souhaitent qu'il soit mis en œuvre prochainement.
- Plusieurs membres sont intéressés par un essai pilote de la norme suisse en matière de profil (e-profil).
- La norme KLE sera examinée et déployée dès qu'elle sera disponible pour les systèmes ERP utilisés par les membres.

Perspectives pour 2025

La prochaine séance commune aux membres des groupes de consultation Entreprises et Agents fiduciaires se tiendra le 11 septembre 2025, de nouveau à Lucerne.

Certification et conseil

Objectifs généraux

Le service spécialisé dans la certification et le conseil se charge de certifier les systèmes de comptabilité salariale des concepteurs ERP selon les normes ELM et KLE ainsi que selon les nouvelles normes Swissdec étant en cours de développement. Il valide en outre les raccordements de destinataires de données et dispense des conseils supplémentaires aux concepteurs ERP et aux organisations destinataires. Ce service se compose de collaborateurs et collaboratrices de la Suva chevronnés des trois régions linguistiques.

Rétrospective 2024

En raison de diverses adaptations de la législation, Swissdec s'est focalisée sur les certifications selon la version 5.0 de la norme ELM. Fin 2024, plus de 40 systèmes ERP avaient fait l'objet d'une certification. Une soixantaine de concepteurs ERP ont initié le processus en 2024 et seront certifiés au cours de l'année 2025.

Par ailleurs, quelques concepteurs ERP ont mis en œuvre les nouvelles versions mineures par eux-mêmes et en ont apporté la preuve. Ce nouveau modèle qui a fait ses preuves permet à Swissdec de répondre rapidement aux exigences des organisations destinataires sans avoir à publier de versions majeures.

À ce jour, trois systèmes ERP ont été certifiés selon la norme KLE. Quelques-uns des neuf concepteurs ERP ayant signé une convention de mise en œuvre s'y attendent d'ores et déjà de façon intensive. Le produit «UKA connect», par exemple, qui est utilisé par Abacus et SAP, est en cours de certification.

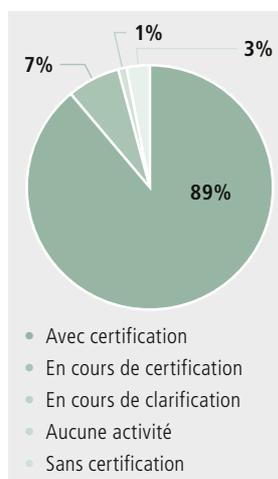
Il est réjouissant de constater qu'en 2024, tous les destinataires de données étaient encore raccordés et qu'aucun départ n'avait été enregistré (voir figure «Destinataires de données adressables (tous domaines)»).

Perspectives: objectifs pour 2025

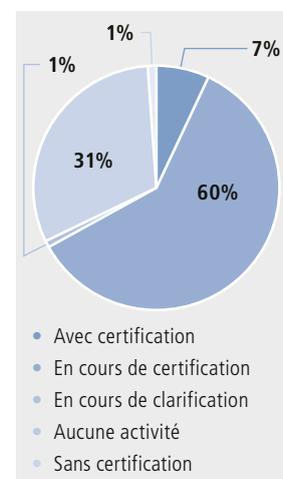
Il est prévu d'achever les certifications selon la version 5.0 de la norme ELM ainsi que de procéder aux certifications pilotes selon la version 6.0 d'ELM, la version 2.0 de KLE et la version 1.0 de la norme Swissdec APG.

D'ici à la fin 2025, les expériences tirées des certifications pilotes selon les nouvelles versions devraient garantir le bon lancement de la certification finale en 2026.

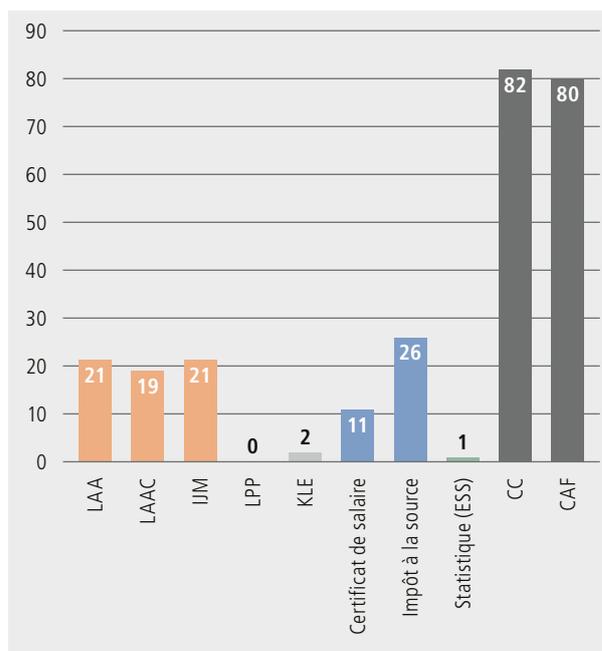
ELM 5.0
Selon le nombre de personnes (transmissions)



KLE 1.0
Selon le nombre de personnes (transmissions)



Destinataires de données adressables (tous domaines)



Transmission

Objectifs généraux

Le domaine Transmission répond de l'exploitation conforme et de la maintenance du répartiteur par Swisscom. Cette mission englobe la surveillance, le pilotage, le développement et l'utilisation générale du répartiteur.

Rétrospective 2024

Total des transmissions via le répartiteur (état au 1^{er} mars 2025):

1 413 000 déclarations de salaires ont été transmises, pour un total de 37 237 000 données personnelles (contre 1 257 000 déclarations pour 33 050 000 données personnelles l'année précédente à la même date de référence). La hausse du nombre de déclarations de salaires et de données personnelles transmises (au 1^{er} mars 2025) par rapport à la même période en 2024 est très réjouissante.

La période officielle de mesure pour l'exploitation 2024 s'étend de mai 2024 à fin avril 2025. L'évaluation et l'analyse finales seront présentées lors du Forum Swissdec 2025 puis publiées sur notre site Internet www.swissdec.ch.

Travaux de maintenance et développements divers:

- La mise à jour ordinaire a été effectuée dans le cadre de la version V2024.11 le 5 novembre 2024. Les nouveaux certificats du répartiteur ont été introduits. Les certificats actuels restent valables jusqu'au 4 novembre 2026.
- Des validations et raccordements de destinataires de données parmi les assureurs et les autorités (mises à jour et nouveaux raccordements) ont été réalisés dans le cadre des versions 5.0 et 5.1 de la norme ELM.
- Aucune faille de sécurité critique n'a été identifiée à l'issue du test d'intrusion annuel mené fin septembre 2024.

Exploitation du répartiteur

Le répartiteur Swissdec fonctionne avec du matériel informatique propre à Swissdec réparti sur deux centres de calcul de Swisscom. L'environnement de production, comprenant le matériel informatique, un pare-feu applicatif et l'application du répartiteur Swissdec V2024.11 est stable et fait l'objet d'une surveillance par Swisscom et itServe AG. La disponibilité du répartiteur doit être garantie tout au long de l'année.

Support

En 2024, l'exploitation du dispositif de déclaration des salaires est restée stable. Les concepteurs ERP comme les destinataires de données peuvent obtenir à tout moment en ligne des informations concernant l'état de l'exploitation, la date de publication de la nouvelle version et la disponibilité du répartiteur.

Les utilisateurs et utilisatrices font appel à leurs concepteurs ERP pour des services de support. L'aide apportée par Swissdec concerne surtout la transmission des données salariales via le répartiteur; par ailleurs, les concepteurs ERP et les destinataires bénéficient d'une assistance en cas de problèmes techniques. Swissdec propose en outre un suivi spécial aux grandes entreprises et aux groupes employant entre 20 000 et 60 000 personnes.

Perspectives: objectifs pour 2025

Il faudra mener à bien les tâches suivantes en 2025:

- Migration de l'infrastructure du répartiteur de la solution sur site actuelle vers l'Enterprise Service Cloud
- Réalisation du test d'intrusion annuel
- Déploiement d'une interface entre le répartiteur et le site Internet de Swissdec en vue d'une publication en temps réel de la liste des destinataires de données raccordés

Projets

Centre opérationnel

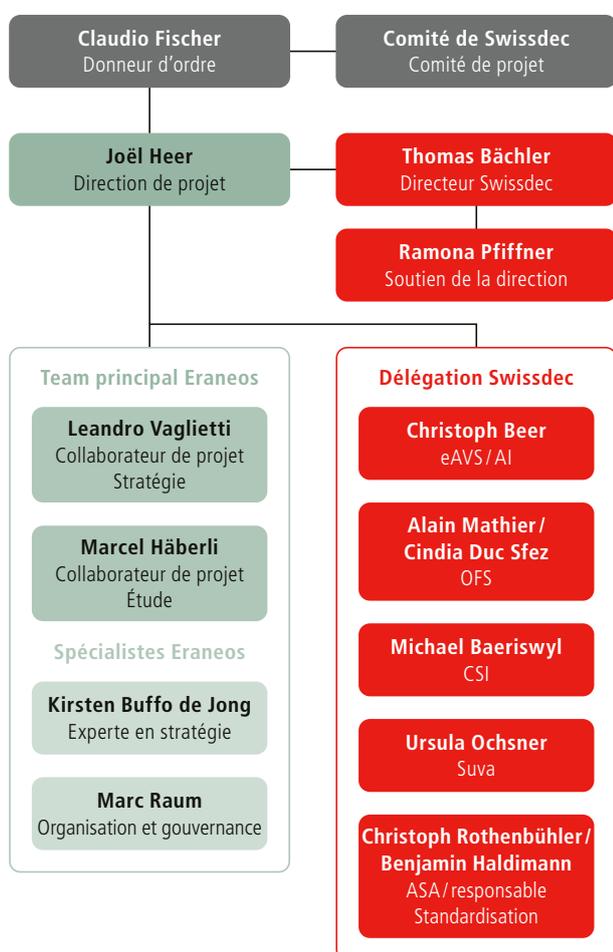
	2024			2025				2026				2027
	2 ^e trim.	3 ^e trim.	4 ^e trim.	1 ^{er} trim.	2 ^e trim.	3 ^e trim.	4 ^e trim.	1 ^{er} trim.	2 ^e trim.	3 ^e trim.	4 ^e trim.	1 ^{er} trim.
Stratégie Swissdec Renouveau de la stratégie Swissdec	→											
Projets de mise en œuvre de la stratégie Optimisation de la gouvernance, développement de l'organisation opérationnelle et des services de base						PS 1: sourcing Suva						
Optimisation des prestations informatiques Traitement des résultats de l'audit réalisé par CQSE. Mitigation de l'effectif du team itServe. Réduction des risques pour l'Association en matière de prestations informatiques	Init.											
Optimisation de la comptabilité Automatisation de la comptabilité de l'Association	PoC		Mise en œuvre			Réserve						
Remplacement du pare-feu de couche 7 La solution matérielle sera abandonnée à compter de 2026.				E 1	E 2	Mise en œuvre						

Stratégie Swissdec

État des lieux

Adoptée en 2019, la stratégie de Swissdec a été remaniée dans le cadre d'une vaste revue stratégique accompagnée par l'entreprise externe Eraneos Switzerland SA. La nouvelle version de la stratégie a été approuvée le 12 décembre 2024 par le comité après cette vaste revue effectuée par les membres de l'écosystème Swissdec. Elle doit encore être validée par l'assemblée de l'Association.

Team de projet



Évaluation du stade de mise en œuvre de la stratégie actuelle

L'évaluation du stade de mise en œuvre de la stratégie actuelle (analyse des écarts) a montré que l'Association Swissdec avait en grande partie appliqué la stratégie Swissdec 2020–2022 et que tant le comité et le centre opérationnel que les délégués et déléguées des membres de l'Association avaient globalement une même vision de la situation actuelle.

Procédure de remaniement de la stratégie

Les travaux d'ordre stratégique ont été répartis en deux phases:

- Phase 1: évaluation de la stratégie et analyse de la situation actuelle
- Phase 2: remaniement/réorientation de la stratégie

La phase 1 consistait notamment à mener de nombreux entretiens et trois ateliers. Il en a résulté l'élaboration d'un rapport partiel concernant la phase 1 et d'une demande de projet en vue de la phase 2.

La phase 2 était composée de deux étapes: la première consistait à élaborer différents scénarios et à en retenir un, tandis que la seconde incluait le remaniement de la stratégie selon le scénario choisi et l'élaboration des résultats à fournir.

Scénario retenu

Le team de projet a défini six scénarios, qu'il a ensuite présentés au comité pour évaluation. Lors de sa séance extraordinaire du 2 septembre 2024, ce dernier s'est prononcé en faveur d'un **élargissement des données salariales, financières et relatives aux prestations en fonction des besoins des membres actuels de l'Association**. C'est sur la base de ce scénario que le team de projet a défini la stratégie Swissdec 2025–2028.

Elle sera définitivement adoptée lors de l'assemblée 2025 de l'Association, puis publiée sur notre site Internet. Nous vous tiendrons au courant de sa publication par le biais de notre newsletter SwissdecSync. La vision retenue par le comité en décembre 2024 est décrite dans le chapitre «Comité», à la page 5.

La mise en œuvre de la stratégie s'effectuera par le biais des projets stratégiques décrits ci-après.

Projets de mise en œuvre de la stratégie

En vue de la mise en œuvre de la stratégie, nous avons prévu de réaliser trois projets dans les deux à trois prochaines années. D'autres mesures stratégiques seront intégrées aux projets opérationnels actuels afin d'être concrétisées.

Projet stratégique 1: sourçage de la gouvernance

Le but de ce projet stratégique est de définir des critères d'exigence généraux en matière de gouvernance devant être respectés par les fournisseurs ainsi que de s'assurer que la Suva satisfait à ceux-ci. Il s'agit notamment d'identifier d'éventuelles difficultés dans ce domaine, des possibilités d'optimisation et éventuellement d'autres solutions possibles. Le cas échéant, il faudra en particulier déterminer les principaux risques et interdépendances qui y sont liés. Ce projet vise surtout à formuler des recommandations pour améliorer la gouvernance au sein de Swissdec.

Projet stratégique 2: opérationnalisation

L'objectif est de développer durablement l'organisation afin de pouvoir à l'avenir exploiter de manière optimale les trois espaces de données Salaires, Prestations et Finances. Cela inclut des mesures de renforcement de la pénétration du marché par ELM et KLE, l'introduction d'un modèle de coûts remanié, une adaptation de la structure des organes du champ d'activité «Standardisation», des mesures d'amélioration de la résilience organisationnelle ainsi que la consolidation de partenariats (actuels et nouveaux).

Projet stratégique 3: services de base

Ce projet consiste à mettre en œuvre les mesures techniques d'importance stratégique. Cela englobe notamment le développement de modules SEP génériques, la réalisation de la certification technique SEP ainsi que l'étude et la satisfaction des exigences en matière de fonctionnalité pour garantir une communication bidirectionnelle.

Projets opérationnels

D'autres mesures seront directement mises en œuvre dans le cadre des projets opérationnels «ELM», «KLE», «Bilan électronique», «Norme Swissdec APG» et «e-TVA».

Optimisation des prestations informatiques (BCM)

Objectifs

Au cours du premier semestre 2024, on a procédé à l'initialisation du Business Continuity Managements (BCM) dans le but d'analyser le risque de défaillance du «petit team de développement» de l'entreprise itServe AG et d'évaluer des mesures de mitigation. L'élaboration de scénarios pessimistes devait permettre au comité d'identifier les mesures possibles et de disposer de bases de décision.

Rétrospective 2024

Un bilan d'impact sur l'activité ainsi qu'une analyse des risques ont permis de consigner les répercussions sur le système. On a défini quatre niveaux d'élargissement du BCM, évalué les risques avec les organisations destinataires et contrôlé leurs canaux de transmission alternatifs. Une étude des scénarios a permis d'approfondir l'analyse en tenant compte des questions liées aux stratégies à adopter en cas de panne, à l'atteinte à la réputation ainsi qu'aux coûts.

Le risque «Petit team de développement» ayant été identifié en 2023, l'entreprise itServe AG a engagé d'elle-même diverses mesures de mitigation, notamment en renforçant ses effectifs et en remaniant sa réglementation en matière de suppléance.

Le comité a réévalué ce risque en septembre 2024 et estimé que les mesures engagées avaient permis de réduire la probabilité d'occurrence ainsi que d'atténuer les conséquences potentielles. Les organisations destinataires disposent en outre de canaux alternatifs qui peuvent être activés en cas de besoin.

Le comité a donc décidé de mettre fin au projet et de ne pas appliquer de mesures de BCM supplémentaires.

Perspectives pour 2025

Dans un souci de transparence, le comité informera activement les membres au sujet de la décision prise. Cela s'effectuera lors des séances des commissions et à l'occasion de l'assemblée de l'Association. Le comité se réserve toutefois le droit de reconsidérer la situation en matière de BCM.

Optimisation de la comptabilité

Objectifs généraux

Depuis sa fondation il y a 18 ans, l'Association Swissdec n'a cessé de croître. Aujourd'hui, elle exploite non seulement ELM, mais aussi les normes KLE et SUA; par ailleurs, d'autres normes (bilan électronique et APG, notamment) sont en cours de mise en œuvre. Sa clientèle directe se compose d'environ 110 concepteurs ERP et de 130 destinataires de données, qui sont représentés par les membres de l'Association. Swissdec gagne en notoriété, si bien que les attentes vis-à-vis d'une gestion professionnelle et efficace ainsi que les besoins ne cessent d'augmenter.

Pour continuer d'y répondre avec ses ressources actuelles, l'Association doit automatiser davantage ses processus de budgétisation, de facturation, de comptabilisation, de comparaison avec les relevés bancaires et de contrôle de gestion.

Rétrospective 2024

Dans un premier temps, on a analysé les processus de comptabilité actuels et identifié le potentiel d'optimisation. La priorité a été accordée aux mesures d'amélioration pouvant être mises en œuvre sans attendre, qui ont été introduites rapidement. Un Proof of Concept a ensuite confirmé que le système ERP utilisé par l'Association permettait de satisfaire également à ces nouvelles exigences. La phase de mise en œuvre a été planifiée de manière à ce que le changement de logiciel de comptabilité puisse intervenir à temps pour le début de l'exercice 2025.

Perspectives pour 2025

Nous avons d'ores et déjà pu améliorer nettement le degré d'automatisation. Nous continuons de nous intéresser de près à nos processus administratifs et de comptabilité, et procéderons à des améliorations ponctuelles lorsque cela s'avérera nécessaire.

Standardisation

	2024			2025				2026	
	2 ^e trim.	3 ^e trim.	4 ^e trim.	1 ^{er} trim.	2 ^e trim.	3 ^e trim.	4 ^e trim.	1 ^{er} trim.	2 ^e trim.
Données salariales									
ELM	Versions mineures ELM 5.x			Pilote ELM 6.0				ELM 6.0	
TariTemp Tarification mise à disposition de personnel	Pilote			ELM 5.x TariTemp					
Données relatives aux prestations									
KLE	KLE 1.1			Pilote KLE 2.0				KLE 2.0	
APG Déclaration de salaires à l'organe d'exécution		Concept		Mise en œuvre				Pilote	
Données financières									
Bilan électronique Déclaration aux ACI pour les pers. morales	Business case		Pilote						
e-TVA	Business case								
Services de base									
SEP Swissdec Exchange Plattform	Mise en œuvre								
Norme suisse en matière de profil Données de profil et de configura- tion		Mise en œuvre		Pilote					
DevOps Migration du répartiteur vers le cloud	Mise en œuvre			Lancement					

Données salariales

ELM Next

Objectifs généraux

Le projet «ELM Next» comprend l'intégralité des exigences concernant la norme ELM, qui ont été posées par Swissdec et par les sections. Différents développements ont été approuvés pour 2025. Il est toutefois important de noter que ces exigences ont certes été validées pour analyse et mise en œuvre, mais qu'elles ne seront publiées que dans le cadre d'une future version mineure ou majeure et ainsi mises en vigueur par la commission de standardisation.

Perspectives pour 2025

Infrastructure

Après avoir mis en œuvre le Swissdec Salary Calculator (SSC), nous procéderons à l'actualisation des documents de test. Tous les essais système et tests de transmission seront numérisés au 1^{er} trimestre 2025 et intégrés à l'outil de gestion de la qualité. Notre but est que ce dernier représente et documente de manière transparente et uniforme la certification selon l'ensemble des normes, qui sera ainsi plus compréhensible, harmonisée et moins coûteuse pour tous les acteurs concernés.

Le fait qu'aucun showcase n'ait été mis à disposition en tant que base de certification pour ELM 5.0 a considérablement compliqué la certification selon cette version car, en l'absence d'exemples permettant une visualisation, chaque concepteur ERP a dû interpréter individuellement les modalités d'application. Afin d'éliminer cet obstacle pour la version ELM 6.0, nous avons d'ores et déjà lancé la mise en œuvre du showcase d'ELM 6.0. Le but est de visualiser les nouveautés apportées par les versions 5.0 et 6.0, de présenter une variante possible et d'expliquer comment concevoir la solution ERP, notamment en ce qui concerne les processus de transmission. Le showcase nous permettra par ailleurs de concrétiser le cockpit Swissdec, et ainsi d'intégrer à la certification selon ELM 6.0 des directives de mise en œuvre des processus de transmission.

Exigences spécifiques

Les principales étapes du projet «ELM Next» sont l'intégration des répercussions de la nouvelle tarification de la Suva pour la mise à disposition de personnel ainsi que la finalisation du domaine LPP. En ce qui concerne le domaine CAF, il s'agit en outre d'élargir la déclaration des salaires de manière à ce que des annonces annuelles puissent être transmises même sans indication de salaires. Cela permettra de numériser également les «déclarations nulles» classiques et évitera aux entreprises de devoir se connecter à un portail.

Parallèlement à ces jalons importants, nous rassemblerons les enseignements tirés d'ELM 5.0 et mettrons en œuvre l'ensemble des adaptations mineures nécessaires pour ELM 6.0, c'est-à-dire de nouvelles remarques standard dans le certificat de salaire, un processus de correction remanié dans le cadre de l'impôt à la source, une séparation technique entre les déclarations d'entrée, de mutation et de sortie et les annonces annuelles, ainsi que diverses autres améliorations. La liste définitive des modifications sera publiée en mars 2026, en même temps qu'ELM 6.0.

Diffusion

Outre Zurich Assurance, qui a été l'an dernier le premier destinataire de données classique à être raccordé au répartiteur en qualité d'expéditeur, différents portails dédiés à l'impôt à la source ont été soumis à un contrôle de conformité et raccordés au répartiteur en 2024. Les petites entreprises peuvent ainsi effectuer la déclaration de l'impôt à la source depuis un portail, via les mêmes canaux que les grandes entreprises disposant d'un système ERP. Les administrations fiscales cantonales, quant à elles, peuvent traiter de façon uniforme les déclarations d'impôt à la source.

Norme suisse en matière de profil (e-profil)

Objectifs généraux

Une saisie correcte de paramètres essentiels dans le système ERP est indispensable pour que les entreprises puissent transmettre leurs données salariales aux destinataires ad hoc via ELM. Les assurances, notamment, leur fournissent ces informations sous la forme d'un profil d'assurance. Avec l'introduction de la norme e-profil, ce processus est entièrement numérisé.

Rétrospective 2024

Le concepteur ERP ayant mené un essai pilote, mais aussi Swissdec, deux grands assureurs et leurs fournisseurs de logiciels ont déployé une première version de la norme et ainsi démontré son bon fonctionnement. Durant la phase pilote actuelle, de premières entreprises peuvent demander et obtenir leur profil par voie électronique et l'intégrer à leur système ERP. La sécurité est garantie par l'utilisation de l'authentification d'entreprises Swissdec (SUA).

Perspectives: objectifs pour 2025

D'autres participants rejoindront le projet pilote en vue d'accumuler de l'expérience ainsi que d'optimiser et de finaliser la mise en œuvre et les directives. La norme suisse en matière de profil sera ajoutée au répartiteur en tant que composant technique des services de base selon lequel les concepteurs ERP pourront demander une certification. Notre but est de favoriser une introduction rapide de cette norme sur le marché.

TariTemp

Objectifs généraux

Le projet «TariTemp» vise à moderniser la tarification de la mise à disposition de personnel, qui est la deuxième branche la plus importante pour la Suva. Les réglementations actuelles, qui se fondent sur deux parties d'entreprise définies grossièrement, engendrent une distorsion de la concurrence et un manque de transparence. L'objectif de ce projet est d'élaborer un modèle de tarification sur mesure, baptisé «TariTemp», en collaboration avec swiss-staffing. La méthode actuelle, qui consiste à déclarer l'ensemble des salaires par partie d'entreprise, sera complétée par une nouvelle. À l'avenir, on déclarera les masses salariales par personne et par partie d'entreprise ainsi que le code/genre de profession ISCO individuel. Des informations détaillées sur la mission (nombre d'heures, taux horaire brut, activité exercée, etc.) seront également communiquées.

Rétrospective 2024

En 2024, Swissdec a mis les bouchées doubles pour intégrer les exigences du projet «TariTemp» à la norme suisse en matière de salaire (ELM). Le but est d'organiser de façon efficace et standardisée la livraison de données pour la nouvelle tarification spécifique à la mise à disposition de personnel. En parallèle, des mesures ont été prises pour adapter le calcul du salaire maximum aux défis engendrés par cette nouvelle solution et garantir une mise en œuvre optimale. Ces travaux permettent de poser des bases essentielles en vue de l'introduction du nouveau modèle de tarification.

Perspectives: objectifs pour 2025

En 2025, nous nous focaliserons sur les étapes les plus importantes. Nous publierons au mois de mars les spécifications avec les adaptations pour le projet «TariTemp» sous la forme d'une version mineure de la norme ELM. Les entreprises concernées pourront ainsi intégrer sans attendre les nouvelles exigences à leurs systèmes. Nous finaliserons en outre l'infrastructure de test afin de garantir la réalisation de vastes contrôles et validations des livraisons de données. Cela permettra eux concepteurs ERP de prouver que la version mineure a bien été mise en œuvre. Ces étapes sont essentielles pour achever la mise en place du nouveau modèle de tarification.

Données relatives aux prestations

KLE Next

Objectifs généraux

Le projet «KLE Next» vise à optimiser continuellement la norme suisse en matière de prestations (KLE) et à l'adapter aux exigences futures. Il s'agit en particulier d'exploiter les enseignements tirés des expériences réalisées jusqu'ici pour améliorer la précision des directives et optimiser la norme KLE pour tous les acteurs concernés.

Rétrospective 2024

L'année 2024 nous a permis de tirer et de consigner de nombreux enseignements, notamment dans le domaine LAAC, qui est entré en phase productive. Les nouvelles exigences ont été documentées, discutées et en partie intégrées aux nouvelles directives liées à la version 2.0 de la norme KLE.

Perspectives pour 2025

Parallèlement à la certification pilote selon la version 6.0 de la norme ELM, il est prévu en 2025 de soumettre la version 2.0 de la norme KLE à un premier essai en se basant sur l'ébauche de directives relatives à cette version, dont les exigences techniques ont d'ores et déjà été étudiées par la section.

Norme Swissdec APG

Objectifs généraux

La norme Swissdec APG vise à favoriser les échanges numériques entre les caisses de compensation et les entreprises. Ceux-ci doivent être efficaces, garantir une bonne qualité des données et générer une valeur ajoutée pour les deux parties.

Rétrospective 2024

En 2024, Swissdec a élaboré trois variantes qui ont ensuite été soumises à l'association eAVS/AI. Dans le cadre d'un déblocage partiel par le donneur d'ordre, Swissdec a rédigé des spécifications détaillées se fondant sur la même base technique que la norme KLE. Elles ont été contrôlées en décembre 2024 par l'association eAVS/AI, qui a définitivement approuvé leur mise en œuvre.

Perspectives pour 2025

La concrétisation de la norme Swissdec APG débutera au premier trimestre 2025. Nous avons défini ses fondements et préparé une première version en vue de l'exploitation productive (lancement de l'essai pilote) en janvier 2026. Par ailleurs, de premiers concepteurs ERP ont été certifiés pour l'exploitation pilote à compter de 2026.

Données financières

Bilan électronique

Objectifs généraux

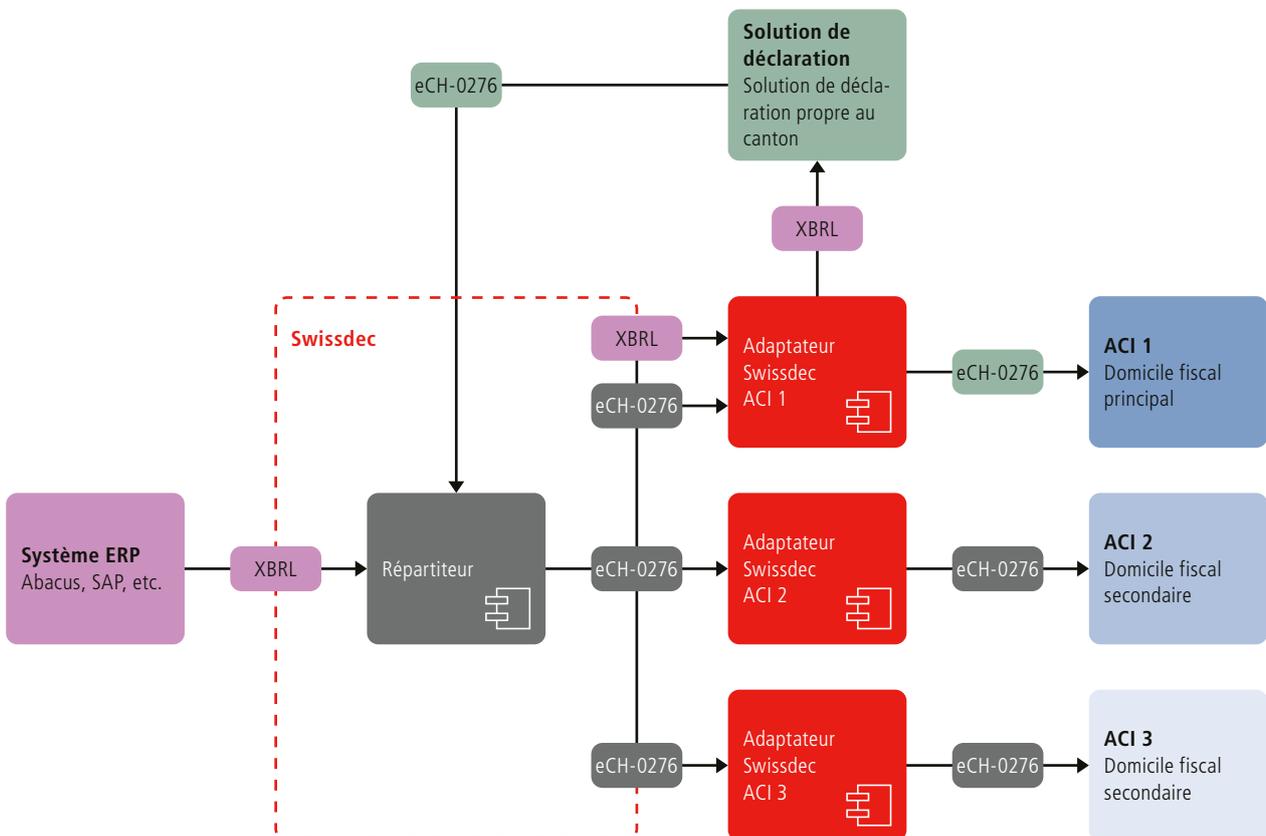
Le but du projet «Bilan électronique» est de permettre un échange électronique de données de bilan avec les autorités fiscales. À partir de normes existantes telles que XBRL et eCH-0276, nous nous attachons à optimiser et à établir un processus de transmission standardisé des comptes annuels aux administrations fiscales cantonales.

Rétrospective 2024

En 2024, nous nous sommes focalisés sur le soutien de la CSI-IT dans le cadre de l'élaboration d'une étude de faisabilité en vue de la mise en œuvre du projet. Swissdec a collaboré étroitement avec la CSI-IT, qui a ainsi pu bénéficier de son savoir-faire technique et organisationnel. Cette étude, qui consistait à analyser les conditions cadres techniques, organisationnelles et économiques, a permis de valider la réalisation d'un essai pilote en 2025.

Parallèlement à cela, Swissdec a effectué des travaux préparatoires et amélioré l'infrastructure technique, notamment en vue de l'établissement de la SEP (services de base). Cette nouvelle plateforme est une condition préalable à la mise en œuvre du projet «Bilan électronique». En 2024, nous avons pu finaliser la SEP de manière à disposer d'une base technique stable et moderne pour la mise en œuvre du projet.

En étroite collaboration avec les administrations fiscales cantonales, nous avons également élaboré les spécifications techniques pour le bilan électronique afin de garantir une adaptation optimale des processus aux exigences et besoins de toutes les parties. Le graphique ci-dessous en présente tous les détails:



Perspectives: objectifs pour 2025

L'essai pilote qui sera mené pour ce projet jouera un rôle essentiel dans la prochaine étape. Le but est de lancer l'exploitation productive de la transmission électronique de déclarations d'impôt (eCH-0276 bilan électronique et E-Tax personnes morales) en étroite collaboration avec les administrations fiscales cantonales, des concepteurs ERP et des fournisseurs de solutions de déclaration.

L'intégration à l'environnement productif sera organisée de façon à proposer une solution de transmission stable et conviviale répondant aux exigences de tous les acteurs concernés.

L'objectif est de fournir d'ici à la fin 2025 une solution d'avenir évolutive permettant d'améliorer l'efficacité des processus fiscaux et de poursuivre le développement de la communication numérique concernant les impôts.

e-TVA

Objectifs généraux

L'objectif du projet «e-TVA» est d'améliorer l'efficacité des processus en lien avec la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) grâce à une transmission sans discontinuité des décomptes TVA à l'Administration fédérale des contributions (AFC) au moyen de la norme eCH-0217.

Actuellement, les entreprises doivent exporter ces données depuis leur système ERP et les charger manuellement sur le portail de l'AFC. La solution proposée par Swissdec doit permettre d'automatiser complètement ce processus afin d'améliorer son efficacité, sa sécurité et sa convivialité. L'accent est mis sur le développement d'une procédure sûre et standardisée qui garantit un échange de données sans discontinuité, améliore la qualité des données reçues par l'AFC et permet notamment aux entreprises de ne pas avoir à effectuer deux fois les mêmes tâches administratives.

Rétrospective 2024

En 2024, l'accent a été mis sur le dialogue avec l'AFC dans le but d'évaluer la transmission de données de TVA via l'infrastructure de Swissdec. L'Association a présenté à l'AFC une architecture permettant une mise en œuvre efficace sur la base de normes existantes. Malgré des retours positifs, l'AFC a décidé de mettre en pause ce projet.

Parallèlement à cela, la Conférence suisse des impôts (CSI) a continué de dialoguer avec l'AFC afin de clarifier les évolutions et exigences futures. Avec les nouveaux services de base, Swissdec dispose d'ores et déjà des fondements techniques nécessaires à une éventuelle mise en œuvre ultérieure.

Perspectives: objectifs pour 2025

En 2025, Swissdec intensifiera ses discussions avec l'AFC afin d'accélérer l'introduction d'une solution de transmission sans discontinuité. À long terme, l'objectif reste de garantir une transmission directe de données TVA, et ainsi de contribuer de façon déterminante à la numérisation des processus fiscaux.

Services de base

Swissdec Exchange Plattform (SEP)

Objectifs généraux

Le principal objectif de la transformation de l'actuel répartiteur en une Swissdec Exchange Plattform (SEP) est de réduire le nombre de composants techniques et de les harmoniser entre toutes les normes. Cela doit permettre aux concepteurs ERP de procéder à une mise en œuvre efficace et uniforme grâce à la réutilisation de concepts et de méthodes, et ainsi de réduire nettement la complexité du processus. Une structure modulaire et le recours à des composants standardisés visent à leur faciliter la tâche et, partant, à accélérer la commercialisation des nouvelles normes. Le développement pourra ainsi être planifié de façon plus précise et structurée, ce qui améliorera la collaboration entre tous les acteurs concernés.

Des composants réutilisables et des processus standardisés peuvent nous permettre d'utiliser moins de ressources et de gagner en efficacité.

Rétrospective 2024

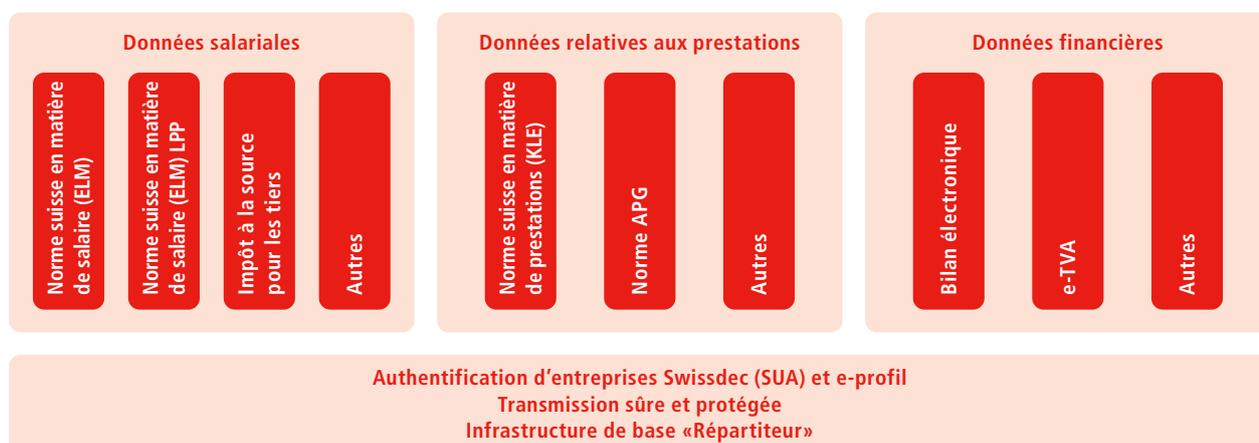
Le répartiteur, notre plateforme actuelle, a démontré ces dernières années qu'il constituait une solution stable pour l'échange automatisé de données (M2M) entre les entreprises et les autorités, ce qui a notamment permis de prendre en charge des normes telles qu'ELM et KLE. Il doit toutefois être développé en raison de la hausse des exigences et de l'accélération de la nécessité de répondre à celles-ci. Jusqu'à la fin 2024, nous avons finalisé les «Spécifications détaillées Modules, modèles de processus et outils» pour la SEP, et ainsi posé et documenté en interne les bases techniques pour 2025.

La nouvelle solution est adaptée de façon optimale à la mise en œuvre de nouvelles exigences, ce qui permet de réduire la complexité et de garantir la flexibilité nécessaire à de nouveaux cas d'application.

Perspectives: objectifs pour 2025

En 2025, nous prévoyons de faire du répartiteur une plateforme d'avenir agile, compatible aussi bien avec les normes existantes qu'avec les nouvelles, p. ex. «eCH». L'application de nouvelles normes permettra d'améliorer la dynamique, d'accroître le potentiel de la SEP et d'offrir de nouvelles possibilités de transmission de données.

L'un de nos principaux objectifs pour 2025 est de montrer publiquement et de façon tangible comment nous avons mis en œuvre la Swissdec Exchange Plattform (SEP) en interne. Pour ce faire, nous planifions une phase pilote en collaboration avec un concepteur ERP, dans le cadre de laquelle nous instaurerons la version 6.0 d'ELM ou une nouvelle norme comme le bilan électronique. Ces travaux concrets permettront de démontrer à tous les acteurs concernés la fonctionnalité et l'efficacité de la SEP. Cette approche axée sur la pratique vise à illustrer les performances de la SEP dans le cadre de l'exploitation réelle, à souligner ses avantages pour nos partenaires et à garantir une préparation et une adéquation aux futures normes et exigences.



Développement DevOps

Objectifs généraux

À partir des résultats d'un audit réalisé par l'entreprise CQSE, le projet «Mise à niveau du répartiteur» a été lancé en 2022 afin de moderniser de façon ciblée l'infrastructure de développement et d'exploitation du répartiteur Swissdec. Le but était d'améliorer la qualité du logiciel, les processus de développement et l'efficacité de l'exploitation. L'introduction du système de contrôle de version Git, la généralisation de DevOps Pipeline ainsi que des tests et des analyses de code automatisés ont fortement contribué à l'assurance qualité. La bonne mise en œuvre de l'ensemble des objectifs définis a été confirmée par une revue externe.

La nouvelle infrastructure moderne et les processus établis constituent une base solide en vue du développement continu du répartiteur. Le projet partiel «Développement DevOps», qui se fonde sur ces améliorations, a ensuite été lancé afin de profiter des avantages de la modernisation également dans le cadre de l'exploitation.

Rétrospective 2024

Une analyse a montré qu'un cloud privé intégré à l'Enterprise Service Cloud (ESC) permettait de réduire les frais d'exploitation et de faciliter le déploiement de mises à jour. En 2024, nous avons mis sur pied un environnement d'essai adéquat que nous avons ensuite testé avec succès.

Perspectives pour 2025

La migration vers la nouvelle infrastructure s'effectuera au premier trimestre 2025, à l'issue de la phase de déclaration des salaires, qui sera une période intense. Le changement interviendra dans le cadre d'une fenêtre de maintenance qui fera l'objet d'une annonce.

Cartographie des processus Swissdec (normes suisses)

Normes, processus	Domaines													Infrastructure			
	AVS	CAF	APG	LAA	LAAC	IJM	LPP	Certificat de salaire	Impôt à la source	Frontaliers	Statistiques	Bilan	TVA	Ian	Application de référence	Outil de gestion de la qualité, Salary Calculator	Showcase
Infrastructure de base																	
Swissdec Exchange Platform (SEP)	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	●	●			
• Services de base																	
Authentification d'entreprises Swissdec (SUA)			▲	■	■	■	▲								■		
• Processus de commande des certificats																	
• Transmission sécurisée (SUA)			▲	■	■	■	▲								■		
Projet «Norme suisse en matière de profil»																	
• Échange électronique de données de profil	●	●	●	▲	▲	▲	●	●	●	●	●	●	●	●	▲		
Données salariales																	
Norme suisse en matière de salaire (ELM)																	
• Entrées, mutations, sorties (EMS)	■	■					■		■						■	■	■
• Déclaration uniforme de salaires (ELM)	■	■		■	■	■	■	■	■	■	■				■	■	■
Projet ELM TariTemp (Suva)																	
• Tarification Mise à disposition de personnel				▲											▲	▲	●
Données relatives aux prestations																	
Norme suisse en matière de prestations (KLE)																	
• Processus de prestations intégré client (KLE)				■	■	■									■	■	▲
Projet «Norme Swissdec APG»																	
• Déclaration de données salariales aux organes d'exécution			▲												▲	●	●
Données financières																	
Projet «Norme de bilan électronique»																	
• Transmission des données de bilan à l'administration fiscale cantonale												▲			▲	▲	●
Projet «Norme e-TVA»																	
• Connexion à l'AFC													●	●	●	●	●

■ en phase productive ▲ en cours ● en discussion

**Rapport annuel 2024
de l'Association Swissdec**

1.4.2024 – 31.3.2025

Swissdec

Case postale
6002 Lucerne